



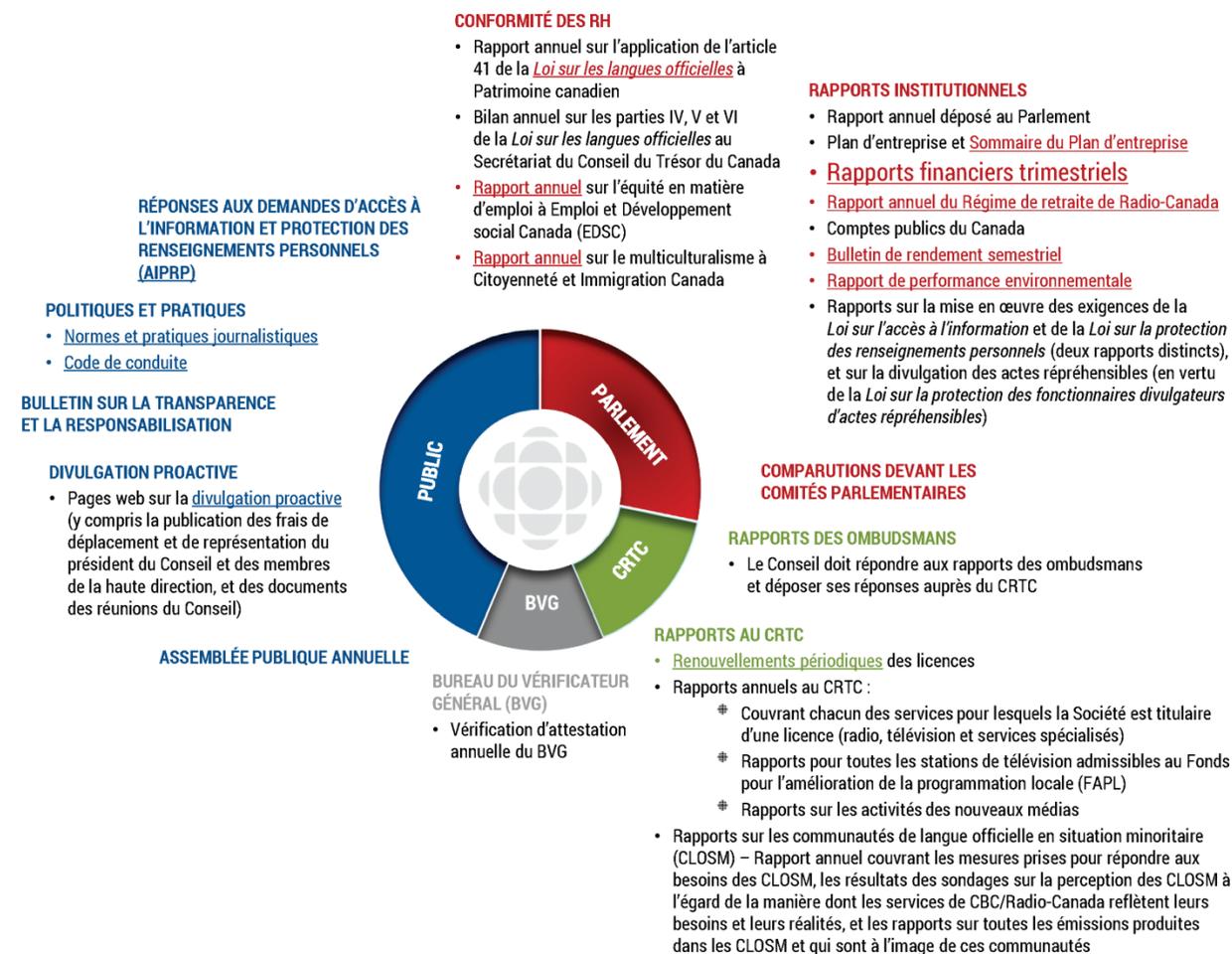
RAPPORT FINANCIER DU
TROISIEME TRIMESTRE
2014-2015

Table des matières

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation.....	2
Rapport de gestion.....	3
Faits saillants financiers	4
Faits saillants des activités.....	6
1. Le point sur le rendement.....	12
1.1 Indicateurs stratégiques	12
1.2 Indicateurs opérationnels	18
2. Capacité de produire des résultats.....	22
2.1 Personnes et leadership.....	22
2.2 Capacité des ressources	25
3. Résultats et perspectives	27
3.1 Résultats	27
3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités	34
3.3 Le point sur les perspectives et les risques	36
4. Présentation de l'information financière.....	39
4.1 Normes comptables futures.....	39
4.2 Principales estimations comptables et jugements importants	39
4.3 Transactions entre parties liées.....	39
Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs	40
États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).....	41
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	46

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation

En tant que radiodiffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.



Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

Outre un rapport annuel, nous sommes tenus – comme la plupart des sociétés d'État canadiennes sous régime fédéral – de déposer des rapports financiers trimestriels pour les trois premiers trimestres de chaque exercice. Conformément à notre engagement de faire preuve de transparence et d'assurer une surveillance efficace des fonds publics qui nous sont alloués, nous avons le plaisir de présenter notre rapport trimestriel pour le troisième trimestre, terminé le 31 décembre 2014.

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par notre auditeur.

Saisonnalité

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

Note relative aux déclarations prospectives

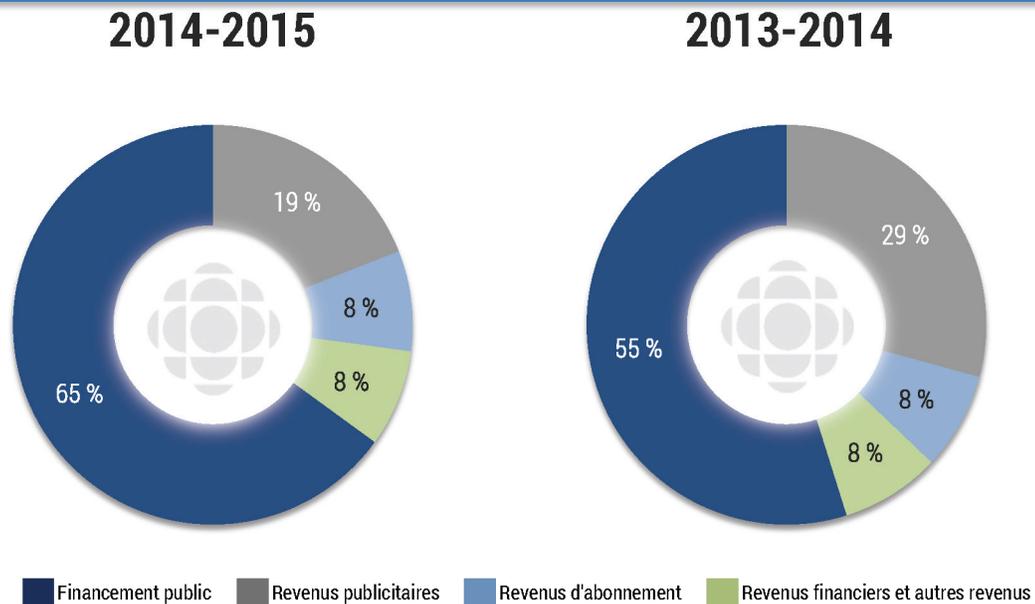
Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les déclarations prospectives sont basées sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral; et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section 3.3, Le point sur les perspectives et les risques, du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Mesure non conforme aux IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section 3.1, Résultats.

Faits saillants financiers

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT POUR LE T3



(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus	142 971	189 897	(24,7)	473 692	501 616	(5,6)
Dépenses	(416 216)	(460 893)	(9,7)	(1 248 660)	(1 315 372)	(5,1)
Financement public	265 305	230 585	15,1	641 237	750 959	(14,6)
Résultat avant éléments hors exploitation	(7 940)	(40 411)	(80,4)	(133 731)	(62 797)	113,0
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(85,4)	(92 728)	(65 357)	41,9
Résultat d'exploitation sur une base courante¹	15 394	(15 841)	N. S.	(51 958)	(6 988)	N. S.

N. S. non significatif

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté sous Résultats à la section 3.1.

Résultat en IFRS et résultat d'exploitation sur une base courante

Pour le trimestre considéré, les variations observées dans le résultat net en IFRS et dans le résultat d'exploitation sur une base courante découlent principalement des facteurs suivants :

- ✦ L'absence, pour la première période complète, de revenus publicitaires directement attribuables à la présentation de matchs de hockey professionnel en raison de l'expiration de notre contrat de diffusion avec la Ligue nationale de hockey (LNH). Ce manque à recevoir a entraîné une baisse de 46,9 millions de dollars (24,7 %) de nos revenus totaux comparativement au troisième trimestre de 2013-2014. Nos dépenses d'exploitation ont diminué de façon similaire, puisque nous n'avons plus à assumer les coûts de programmation rattachés à cette diffusion, comme il est indiqué ci-dessous. Nos revenus publicitaires ont également souffert de l'affaiblissement du marché publicitaire comparativement à l'exercice précédent.
- ✦ Une diminution de 44,7 millions de dollars (9,7 %) de nos dépenses totales comparativement à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, compte tenu de la baisse de nos coûts d'exploitation après la fin de notre contrat avec la LNH et de la poursuite de nos initiatives de réduction des coûts. Cette diminution a été compensée en partie par les coûts des cessations d'emploi liés aux réductions de personnel annoncées en novembre.
- ✦ Une augmentation de 34,7 millions de dollars (15,1 %) du financement public constaté à des fins comptables résultant d'une hausse des prélèvements sur ce financement dans le trimestre considéré par rapport à la même période de l'exercice précédent. La hausse des prélèvements sur le financement public tient à une différence temporaire dans nos besoins de trésorerie, qui fait que les fonds ont été prélevés plus tard dans l'exercice comparativement à 2013-2014. D'ici la fin de l'exercice, le financement public total devrait être inférieur de 45,5 millions de dollars à celui de l'exercice précédent, conformément au dernier volet des réductions annoncées dans le budget fédéral de 2012.
- ✦ Le résultat d'exploitation sur une base courante de la période reflète un gain de 15,4 millions de dollars, qui s'explique surtout par le moment auquel les prélèvements sur le financement public ont été effectués, comme il est indiqué plus haut. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation, dont le plus important est la charge de retraite sans effet sur la trésorerie comptabilisée à hauteur de 8,5 millions de dollars. La section 3.1, Résultats, du présent rapport renferme plus d'informations sur le rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

Faits saillants des activités

Mettre en œuvre notre nouveau plan stratégique

Nous continuons d'accomplir notre mandat en suivant notre plan stratégique quinquennal 2015 : *Partout, Pour tous*. Au cours du troisième trimestre – le dernier pour lequel la *Stratégie 2015* a servi de point de comparaison –, nous avons poursuivi des initiatives qui appuient les trois axes stratégiques de ce plan :

- ✦ Plus distinctive : programmation réseau et espaces publics nationaux;
- ✦ Plus régionale : présence régionale et espaces communautaires;
- ✦ Plus numérique : nouvelles plateformes et nouveaux espaces numériques.

Avec sa nouvelle stratégie quinquennale, *Un espace pour nous tous*, CBC/Radio-Canada sera plus présente et plus pertinente, et viable pour les générations futures. Notre Rapport annuel 2014-2015, une fois déposé au Parlement, fournira plus de précisions sur la planification et le déroulement de la mise en œuvre de cette stratégie.

Nous réaliserons notre mission et notre vision en offrant sans cesse du contenu extraordinaire et distinctif, ainsi que des services qui tiennent compte des nouvelles habitudes de consommation média des Canadiens. Nous arriverons ainsi à cibler nos efforts en faisant appel à des stratégies qui nous permettront de réduire notre infrastructure, de transformer nos personnes et notre culture, et d'améliorer notre stabilité financière. D'ici 2020, le radiodiffuseur public sera différent. Nous serons plus dynamiques, plus pertinents et, avant tout, rassembleurs.

Plus distinctive



Pendant l'automne et le temps des Fêtes, les Canadiens ont continué de regarder et d'écouter la programmation quotidienne et spéciale de fin d'année de CBC/Radio-Canada.

À la radio, les sondages d'automne indiquent que CBC et Radio-Canada ont enregistré la part d'auditoire combinée la plus élevée de leur histoire, dans les deux marchés. Ces résultats sont particulièrement satisfaisants dans un contexte où l'industrie subit une baisse globale de l'auditoire dans les deux marchés linguistiques. Et pourtant, CBC Radio One, CBC Radio 2 et ICI Musique ont fait mentir cette tendance en augmentant légèrement leur durée d'écoute moyenne hebdomadaire par auditeur⁽¹⁾. Signalons également l'ajout ce trimestre de l'émission *The 180* à la programmation matinale du dimanche sur CBC Radio One, ce qui a pu contribuer à ces solides résultats, et le succès de nos animateurs invités à l'émission *Q* – Brent Bambury, Piya Chattopadhyay et Tom Power.

À la télévision, ICI Radio-Canada Télé a fait face avec brio à une intense concurrence sur le marché francophone en affichant une solide part de marché de 19,8 % aux heures de grande écoute. Notre chaîne généraliste a pu compter sur le retour de plusieurs rendez-vous hebdomadaires en soirée attirant régulièrement plus d'un million de téléspectateurs (*Les enfants de la télé*, *Les pêcheurs*, *Mémoires vives*, *Tout le monde en parle* et *Unité 9*). De même, plusieurs émissions d'affaires publiques (*Enquête*, *L'épicerie* et *La facture*) et *Le téléjournal* de 22 h ont maintenu ou augmenté leurs parts de marché par rapport à l'automne 2013⁽²⁾.

⁽¹⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Cahiers d'écoute, sondage d'automne 2014, personnes âgées de 12 ans et plus.

⁽²⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Audimètres portables, francophones au Québec âgés de 2 ans et plus.

La concurrence est aussi demeurée vive sur le marché de la télévision de langue anglaise. Ce trimestre, CBC Television a obtenu une part d'auditoire de 6,7 % aux heures de grande écoute (5,5% si l'on considère la définition de la part d'auditoire et de la cible établie de l'indicateur opérationnel à la page 21)⁽³⁾. Cependant, sa programmation d'automne a été parsemée de moments charnières pour certaines émissions préférées des téléspectateurs. Ainsi, pendant le trimestre, *Republic of Doyle* a couronné six saisons à l'antenne avec un épisode spécial de deux heures. L'émission *This Hour Has 22 Minutes*, fidèle au poste depuis 22 ans, a souligné cet anniversaire en présentant une rétrospective spéciale d'une heure le 9 décembre. La dramatique familiale *Heartland* a remporté le prix de la série dramatique d'une heure ayant tenu l'antenne le plus longtemps au Canada avec la diffusion de 125 épisodes, tandis que *Murdoch Mysteries* a atteint le cap de la 100^e émission pendant la même période.

Dans un trimestre riche en nouvelles locales et internationales, CBC/Radio-Canada a continué de couvrir l'information de manière réfléchie et professionnelle. Les Canadiens se sont tournés vers leur radiodiffuseur public pour tout savoir sur les tragédies qui ont eu lieu le 20 octobre à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et le 22 octobre, sur la colline du Parlement à Ottawa, au cours desquelles deux membres des Forces canadiennes ont perdu la vie. CBC et Radio-Canada ont couvert ces événements en direct sur leurs différentes plateformes, et leur programmation a été suivie intensément par les Canadiens au point où le 22 octobre, le trafic web quotidien sur CBC.ca a atteint un sommet historique⁽⁴⁾.

CBC/Radio-Canada a de nouveau proposé de grands événements rassembleurs et multiplateformes, notamment le 36^e Gala de l'ADISQ⁽⁵⁾ diffusé le 26 octobre sur ICI Radio-Canada Télé et regardé par près de 1,3 million de téléspectateurs (200 000 de plus que l'année précédente)⁽⁶⁾. Comme le veut la tradition, la commémoration traditionnelle du jour du Souvenir, notamment la cérémonie au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, a fait l'objet d'une abondante couverture sur les deux réseaux et sur nos multiples plateformes.

CBC/Radio-Canada a également continué d'être une vitrine pour la littérature et les documentaires sur ses nombreuses plateformes. Le 10 novembre, CBC Television a transmis la cérémonie de remise du prix Banque Scotia Giller, qui récompense les meilleures œuvres de fiction canadiennes. Animée par Rick Mercer, la soirée a été diffusée en direct sur CBC Books, avec une séance de clavardage en direct. Radio-Canada a également présenté le 37^e Salon du livre de Montréal qui a eu lieu du 19 au 24 novembre. Dans le cadre de cet événement, ICI Radio-Canada.ca a fait découvrir dix jeunes auteurs au public, et des personnalités d'antenne de Radio-Canada ont présenté leurs émissions en direct du Salon, qui a attiré plus de 115 000 visiteurs⁽⁷⁾. Le 8 novembre, en guise de prélude aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2014, Radio-Canada a diffusé sur ICI Radio-Canada Télé sa première *Nuit du documentaire*, proposant en rafale cinq documentaires marquants tournés récemment au Québec.

Fidèle à sa tradition, CBC/Radio-Canada a proposé une programmation spéciale pour les Fêtes sur ses nombreuses plateformes. Ainsi, ICI Radio-Canada Première a présenté de nouvelles émissions, comme *Des airs d'ici*, animée par Gregory Charles (musique), et *Ma grand-mère disait*, animée par Boucar Diouf (histoires de famille). Le dernier grand événement multiplateforme de Radio-Canada en 2014-2015 a évidemment été la célébration la plus rassembleuse de l'année, à savoir la revue humoristique *Bye Bye 2014* présentée la veille du jour de l'An. Cette année, l'émission a battu son propre record établi en 2013, avec 3,94 millions de téléspectateurs sur ICI Radio-Canada Télé le 31 décembre 2014⁽⁸⁾.

⁽³⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Audimètres portables.

⁽⁴⁾Source : Akamai, rapport du trafic web pour le 22 octobre.

⁽⁵⁾Source : Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

⁽⁶⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Audimètres portables, francophones au Québec âgés de 2 ans et plus.

⁽⁷⁾Source : Salon du livre de Montréal (www.salondulivredemontreal.com).

⁽⁸⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Audimètres portables, auditoire moyen par minute, francophones au Québec âgés de 2 ans et plus.

Pour sa part, CBC a offert à ses auditoires un programme diversifié de festivités : *Canadian Country Music Awards (CCMA) Holiday Special* mettant à l'honneur les plus grandes vedettes de la musique country canadienne; *Michael Bublé's Christmas in New York*; et *Stars on Ice*, qui a braqué les projecteurs sur les athlètes olympiques canadiens. CBC Radio 2 a diffusé *Joy to the World*, animée par Ben Heppner, et *CBC Music: The Songs of Christmas*, avec Rich Terfry à la barre. CBC Music a aussi contribué à répandre l'esprit des Fêtes en offrant en continu, du 24 novembre au 29 décembre, les deux webradios à durée limitée *Classical Holidays* et *Seasonal Favourites*.

Plus régionale



CBC/Radio-Canada a continué d'offrir des contenus qui intéressent les Canadiens, et qui sont importants pour eux, dans toutes les régions du pays. C'est ainsi que les événements tragiques de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Ottawa, qui ont secoué le pays et le monde entier, ont de nouveau démontré l'efficacité de notre modèle de production multiplateforme d'information dans les régions.

Par ailleurs, les deux réseaux ont offert une couverture multiplateforme complète des élections municipales qui ont eu lieu au Manitoba, en Ontario et en Colombie-Britannique.

CBC Television a diffusé la première mouture télévisuelle de l'émission matinale *The Eyeopener* en ondes sur CBC Radio One à Calgary. Cette nouvelle initiative renforce le contenu local de CBC Television pendant la journée. L'émission calgarienne a pris l'antenne le 6 octobre et, tout comme *New Brunswick First*, entend montrer aux téléspectateurs des images en direct de l'émission de radio. Le 10 octobre, l'équipe de *Daybreak* sur CBC Montreal a mis ses ondes à la disposition de la communauté de l'Ouest-de-l'Île, exposant les principaux enjeux qui la préoccupent en direct de la cafétéria du pavillon Stewart du collège John-Abbott.

Les émissions matinales locales de CBC Radio One continuent d'avoir d'excellentes cotes d'écoute. Par exemple, 11 des 21 stations de CBC dont l'écoute a été mesurée par les sondages de l'automne 2014 se sont classées au premier rang, tandis que 20 de ces mêmes stations se sont hissées aux trois premières places⁽⁹⁾. Tous marchés confondus, 24 des 26 émissions matinales de CBC Radio One ont occupé les trois positions de tête⁽¹⁰⁾.

Il faut aussi souligner que, pendant le trimestre, CBC Calgary a célébré son 50^e anniversaire dans le cadre d'une cérémonie animée par Doug Dirks, de l'émission *The Homestretch* sur CBC Radio. La station a ouvert ses portes au public, qui a pu rencontrer ses personnalités préférées.

Le 17 novembre, 135 employés de CBC/Radio-Canada qui travaillaient dans les immeubles de la rue Sackville et du chemin Bell à Halifax ont déménagé dans le centre de radiodiffusion du chemin Chebucto, récemment rénové. Ce changement cadre avec notre nouvelle stratégie, car les studios et l'équipement sont conçus pour être interchangeables et donc utilisables pour la radio, la télévision et les services en ligne, de manière à rendre nos activités plus efficaces et efficaces. De plus, grâce à un environnement à aires ouvertes, à de nouvelles méthodes de production, à une meilleure planification du travail et à de nouvelles technologies, CBC/Radio-Canada occupe 70 % d'espace de moins que dans les deux anciens immeubles combinés.

Au cours du trimestre, CBC/Radio-Canada a annoncé son intention de mettre en œuvre la composante de la stratégie *Un espace pour nous tous* portant sur l'amélioration progressive des services numériques régionaux. La Société compte ainsi augmenter le nombre de points de contact locaux avec les Canadiens et présenter plus de nouvelles qui les touchent de près. On peut trouver plus de détails sur la stratégie locale [ici](#).

⁽⁹⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Sondages de l'automne 2014 par cahiers d'écoute. Villes classées au premier rang : St. John's, Halifax, Sydney, Saint John, Fredericton, Moncton, Ottawa (marché anglophone), Sudbury, Victoria, Kelowna et Prince George.

⁽¹⁰⁾Source : Numeris (Sondages BBM) – Audimètres portables, semaines 1 à 17.

Plus numérique



Le renforcement de notre capacité à offrir davantage de contenus numériques aux Canadiens constitue toujours un volet important de notre stratégie.

Au cours du trimestre, les équipes des services numériques de Radio-Canada ont bonifié l'expérience multiplateforme des auditoires d'ICI Radio-Canada Première en renouvelant la page d'accueil du site web de la chaîne et en proposant un livre numérique en lien avec la série radio *Sur les traces de Kerouac*. Le livre numérique, disponible gratuitement sur iBooks, constitue une façon originale et interactive d'offrir du contenu qui complète celui développé pour la série radio : la réalité des Canadiens français partis vivre aux États-Unis, la présence du français dans l'œuvre de Kerouac, et les artistes du Québec influencés par l'écrivain et poète. Pour le site web d'ICI Radio-Canada Première, les changements proposés comprennent un design réinventé et du contenu continuellement réactualisé qui s'adapte à tous les appareils.

Les chaînes spécialisées ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA ont proposé une programmation spéciale pour le temps des Fêtes. Pour ICI RDI, cette période coïncidait avec la célébration de son 20^e anniversaire, le 1^{er} janvier 2015. Pour l'occasion, des émissions spéciales célébrant vingt ans de *bloopers*, de *Grands reportages* et d'information en continu étaient au programme. ICI ARTV et ICI EXPLORA ont été offertes en débrouillage du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015. Les téléspectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir, en direct ou en vidéo sur demande, des fictions d'ici et d'ailleurs, de nouvelles *Grandes entrevues* signées Stéphan Bureau sur ICI ARTV, ainsi qu'une série (*Animaux sous haute surveillance*) et deux documentaires (*Nous, les singes!* et *Planète Terre : aux origines de l'homme*) en primeur sur ICI EXPLORA.

Les Canadiens n'échappent pas à la tendance globale : ils veulent du contenu en rafale sans être soumis à un horaire de diffusion. Dans l'optique d'offrir un menu canadien, dynamique et francophone pendant la période des Fêtes, ICI Tou.tv a misé sur la présentation en primeur de trois épisodes inédits de la prochaine saison de *Nouvelle adresse*. La stratégie de commercialisation des contenus de Radio-Canada entend aussi faire écho aux nouvelles habitudes de consommation des médias. Cette approche produit des résultats, puisque *Série noire* a été désignée meilleure série francophone 2014 par iTunes.

Forte du succès remporté par le lancement de son application pour iOS 8, CBC News a répété l'expérience avec Android 5.0. La nouvelle application offre en prime plus de nouvelles locales, de vidéos et d'infos météo, et un accès plus rapide aux nouvelles de dernière heure. Elle comporte un menu personnalisable, des notifications mobiles de manchettes et une foule de photos et de vidéos. On peut aussi y regarder *The National* et des bulletins de nouvelles locales.

La nouvelle application interactive *Canada's Smartest Person* a eu la cote auprès des utilisateurs d'IOS et d'Android ainsi que des internautes (accessible à cbc.ca/smartestperson). Grâce à ce compagnon numérique, les téléspectateurs ont pu se mesurer en temps réel à chacun des participants pendant l'émission de télévision et partager leurs résultats sur Facebook et sur Twitter. Avec plus de 180 000 téléchargements, cette application, en ligne pendant neuf semaines, est devenue l'application interactive la plus populaire de CBC.

Next Gen Den a continué sur sa lancée ce trimestre, tendant le micro à d'autres jeunes entrepreneurs afin qu'ils mettent de l'avant leur entreprise en démarrage. Conçue pour les appareils mobiles, cette version abrégée de l'émission de télévision peut être vue au moyen d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur sur le site web de *Dragons' Den* ou sur YouTube.

Les auditeurs de CBC Music ont été invités à voter pour les lauréats des prix CBC Music, dont les noms ont été dévoilés le 9 décembre. Les amateurs de musique canadienne ont évalué des dizaines de milliers de candidatures pour choisir les gagnants dans dix catégories. En voici quelques-uns : artiste de l'année : Céline Dion; chanson de l'année : *Reflektor* d'Arcade Fire; et album de l'année : *Serge Fiori*.

Avec *The Moblees*, une nouvelle série interactive d'aventures vécues sur des musiques entraînantes qui a été développée pour les enfants de deux à cinq ans, Kids' CBC a voulu mettre le mouvement au cœur de la vie quotidienne des enfants canadiens et de leurs familles pour améliorer leur santé. La diffusion de la série au petit écran est complétée par des activités en ligne pour les enfants à kidscbc.ca/moblees, et par des conseils et des recettes santé pour les parents et les éducateurs à cbc.ca/parents.

Autres questions liées aux activités

L'excellent rendement de CBC/Radio-Canada au chapitre de la transparence et de la responsabilisation a été reconnu en novembre lorsque la commissaire à l'information du Canada, Suzanne Legault, a attribué la note « A » à la Société pour sa conformité à la *Loi sur l'accès à l'information*. C'est la deuxième année d'affilée que CBC/Radio-Canada obtient la note maximale. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet [ici](#).

En novembre, CBC/Radio-Canada a rendu public son Rapport de performance environnementale pour l'exercice 2013-2014. On y présente un aperçu des nouveaux systèmes, programmes et réalisations qui contribuent au maintien d'une culture axée sur la conscience environnementale et sur la durabilité. On peut lire le rapport complet ou ses faits saillants [ici](#).

L'assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu à Montréal à la fin de novembre. À cette occasion, le président du Conseil d'administration, Rémi Racine, et le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, ont fait le point sur les activités de la Société et sur les questions financières la concernant. Par la suite, un panel, composé notamment de personnalités d'antenne de CBC et de Radio-Canada, a tenu une discussion animée sur le thème *Une transformation à votre image*. L'assemblée a été diffusée en direct [sur le site web institutionnel](#).

Également à la fin de novembre, la Société a déposé sa première série de rapports qui décrivent en détail la manière dont elle respecte les nouvelles exigences réglementaires liées à ses conditions de licence entrées en vigueur en septembre 2013. Ces rapports montrent que la Société a réussi à satisfaire à toutes ses nouvelles obligations, malgré ses contraintes financières. On peut lire le communiqué de la Société [ici](#).

Depuis le 1^{er} septembre 2013, CBC/Radio-Canada est tenue, en vertu d'une condition de licence, d'« organiser au moins tous les deux ans des consultations officielles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) de chacune des régions de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Ouest canadien, du Nord et du Québec afin de discuter des enjeux qui influencent leur essor et leur vitalité ». La deuxième consultation officielle des Services français a eu lieu les 22 et 23 octobre à Sudbury, pour la population de la région de l'Ontario (la première s'était déroulée au printemps de 2014 à Edmonton, pour l'Ouest canadien). Radio-Canada rendra compte des résultats de la consultation de Sudbury dans le Rapport annuel 2014-2015 qui sera déposé auprès du CRTC le 30 novembre 2015.

En phase avec l'une des nouvelles priorités stratégiques énoncées dans *Un espace pour nous tous*, Radio-Canada s'est associée en octobre à FOX International Channels Content Sales pour enrichir son offre d'émissions produites par la chaîne National Geographic. L'entente prévoit qu'ICI EXPLORA et la plateforme éducative Curio.ca pourront puiser dans le nouveau catalogue mis à leur disposition. D'autres productions en développement pourraient s'ajouter ultérieurement à l'offre télévisuelle.

Par ailleurs, l'entente de partage de contenus conclue entre CBC News et The Weather Network a pris effet en décembre 2014. D'après cette entente, The Weather Network fournira du contenu pour les bulletins météo nationaux inclus dans certaines émissions de télévision de CBC News. En retour, The Weather Network pourra intégrer à ses plateformes des reportages, analyses et vidéos de CBC News sur la météo.

Perspectives

À titre de radiodiffuseur officiel des Jeux panaméricains et parapanaméricains qui auront lieu à Toronto à l'été 2015, CBC/Radio-Canada mobilisera toutes ses plateformes pour présenter chaque jour les performances des athlètes canadiens qui tenteront d'arracher l'or aux concurrents d'élite venus d'Amérique latine, d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Amérique du Nord.

Le 25 février 2015, Radio Canada International (RCI) soufflera ses 70 bougies. Après avoir transmis ses contenus sur ondes courtes et par satellite pendant des décennies, RCI a amorcé son virage au numérique en 2012 pour devenir un service web multilingue (RCInet.ca diffuse notamment en français, en anglais, en espagnol, en arabe et en mandarin). Sa mission n'a toutefois pas changé : aider les auditoires à connaître et à mieux comprendre la vie et les valeurs démocratiques et culturelles du Canada. L'offre en ligne de RCI est variée : chroniques, entrevues et reportages quotidiens, séries hebdomadaires, grands dossiers interactifs, cybermagazine. La chaîne est également active sur les médias sociaux. Pour son 70^e anniversaire, RCI invite ses auditoires à partager des histoires, des anecdotes, des photographies, des enregistrements sonores ou des articles qui montrent l'évolution de ses services, et mettent en lumière leur rôle et leur pertinence.

1. Le point sur le rendement

Comme nous l'expliquons ci-dessous, nos indicateurs de rendement clés (IRC) sont de deux ordres :

Les *indicateurs stratégiques* intègrent les résultats des sondages réalisés pour mesurer notre efficacité à nous acquitter de notre mandat et le degré d'adéquation entre notre programmation et nos principes directeurs. Ils tiennent également compte de la part de contenu canadien dans nos émissions télévisées.

Les *indicateurs opérationnels* prennent en considération la part d'auditoire, le nombre de visiteurs sur nos sites web, le nombre d'abonnés à nos services et les revenus réalisés par les Services français et les Services anglais.

Le [Rapport annuel](#) 2013-2014 renferme de plus amples renseignements.

1.1 Indicateurs stratégiques

Évaluation de nos succès pour l'exercice 2014-2015

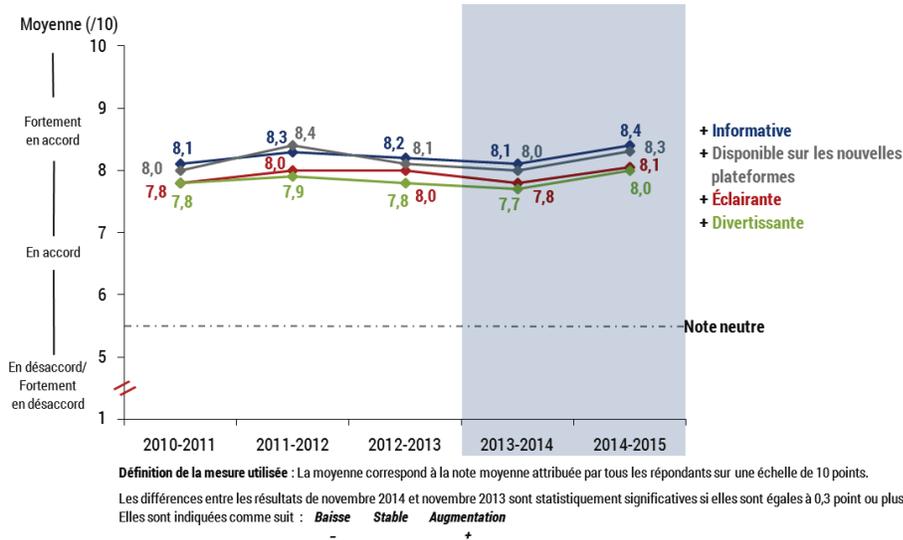
L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens. Nous avons conçu un bulletin pour établir dans quelle mesure nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, et mesurer le rendement de notre programmation en ce qui concerne sa qualité, son caractère distinctif et sa capacité de refléter et de rassembler les Canadiens. À partir de novembre 2012, nous avons commencé à évaluer dans quelle mesure nos émissions d'information reflétaient une diversité d'opinions et couvraient les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée. Notre évaluation repose sur des données provenant de sondages réalisés auprès d'échantillons représentatifs de la population canadienne.

Les pages suivantes présentent le bulletin de rendement provisoire pour l'exercice 2014-2015. Les commentaires de la direction font ressortir les écarts importants entre les deux derniers bulletins (c'est-à-dire les notes obtenues respectivement en novembre 2014 et en novembre 2013). Pour les besoins de la comparaison, notez que seuls les écarts supérieurs ou égaux à 0,3 entre les résultats de novembre 2014 et de novembre 2013 sont significatifs du point de vue statistique.

Rapport sur les Services français

Comment les Services français remplissent-ils le mandat de CBC/Radio-Canada conformément à la Loi⁽¹¹⁾?

La programmation de langue française à la radio et à la télévision de Radio-Canada est...



Commentaires de la direction

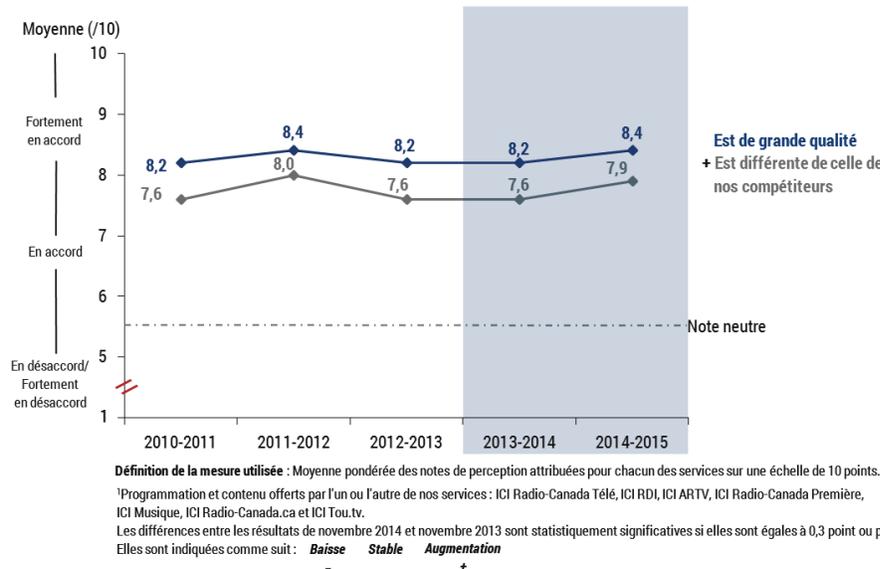
Les francophones sont plus nombreux à percevoir que les Services français remplissent le mandat de CBC/Radio-Canada conformément à la Loi sur la radiodiffusion de 1991.

Comparativement à novembre 2013, chacune des dimensions mesurant la performance des Services français à remplir notre mandat a enregistré des hausses significatives de 0,3 point. Les scores élevés de 8 points et plus qu'obtient Radio-Canada témoignent du fort support des francophones à l'égard de la Société. Il importe de noter qu'il s'agit pour Radio-Canada des résultats les plus élevés depuis novembre 2010.

Comment se comporte la programmation des Services français⁽¹¹⁾?

La programmation de Radio-Canada¹...

Offre du contenu canadien de grande qualité, original et novateur



Commentaires de la direction

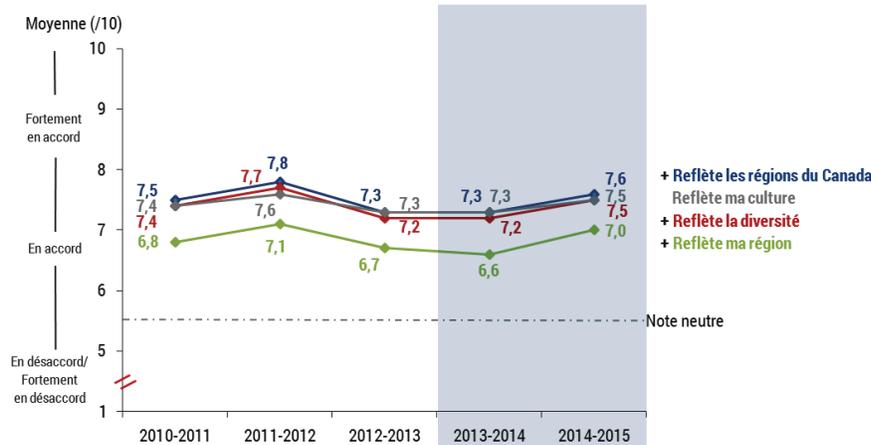
Les francophones répondent positivement aux initiatives annoncées ou mises en place par les Services français.

Comparativement à novembre 2013, le caractère distinctif de la programmation de Radio-Canada s'est davantage illustré, augmentant son score de perception de 0,3 point (7,6 à 7,9), alors que la dimension qualité est demeurée stable avec un score élevé de 8,4.

⁽¹¹⁾Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canadian Facts (1 200 francophones par sondage). Les sondages sont réalisés en novembre de chaque année.

La programmation de Radio-Canada¹...

Rassemble les Canadiens et reflète leur réalité



Commentaires de la direction

Comparativement à novembre 2013, les francophones ont accordé des notes significativement plus élevées aux trois dimensions mesurant la capacité de la programmation de Radio-Canada à refléter et rassembler les Canadiens :

- Reflète les régions du Canada (7,6; +0,3 point);
- Reflète la diversité (7,5; +0,3 point);
- Reflète ma région (7,0; +0,4 point).

Définition de la mesure utilisée : Moyenne pondérée des notes de perception attribuées pour chacun des services sur une échelle de 10 points.

¹Programmation et contenu offerts par l'un ou l'autre de nos services : ICI Radio-Canada Télé, ICI RDI, ICI ARTV, ICI Radio-Canada Première, ICI Musique, ICI Radio-Canada.ca et ICI Tou.tv.

Les différences entre les résultats de novembre 2014 et novembre 2013 sont statistiquement significatives si elles sont égales à 0,3 point ou plus.

Elles sont indiquées comme suit : **Baisse** **Stable** **Augmentation**

Est-ce que la programmation d'information des Services français reflète une diversité d'opinions et couvre les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée⁽¹²⁾?

La programmation d'information de Radio-Canada¹...



Commentaires de la direction

Les émissions d'information produites par les Services français continuent d'être perçues favorablement.

Comparativement à novembre 2013, la note moyenne relative à la capacité de Radio-Canada à « refléter une diversité d'opinions sur de nombreux enjeux » présente une augmentation significative de 0,3 point (7,9). La perception des francophones envers la capacité de Radio-Canada de « couvrir les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée » est demeurée, quant à elle, relativement stable (7,9).

Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.

¹Programmation et contenu offerts à la radio, à la télévision ou en ligne.

Les différences entre les résultats de novembre 2014 et novembre 2013 sont statistiquement significatives si elles sont égales à 0,3 point ou plus.

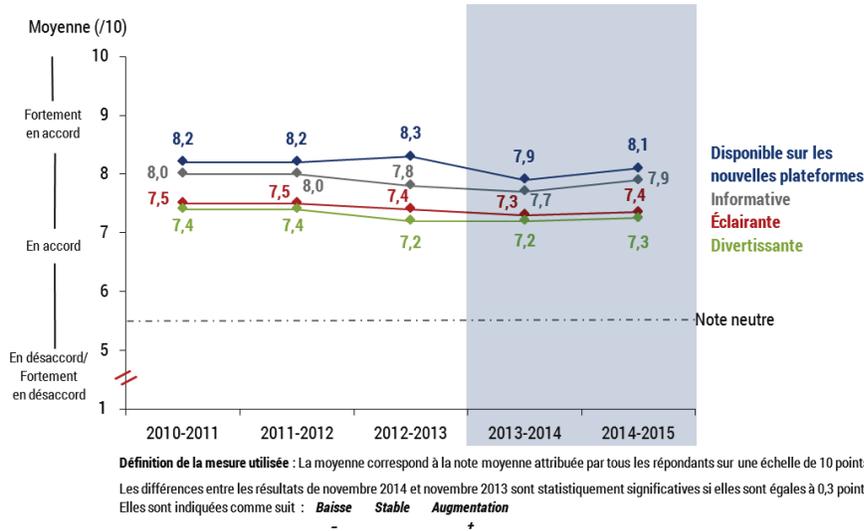
Elles sont indiquées comme suit : **Baisse** **Stable** **Augmentation**

⁽¹²⁾Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canadian Facts (1 200 francophones par sondage). Les sondages sont réalisés en novembre de chaque année.

Rapport sur les Services anglais

Comment les Services anglais remplissent-ils le mandat de CBC/Radio-Canada conformément à la Loi⁽¹³⁾?

La programmation de langue anglaise à la radio et à la télévision de CBC est...



Commentaires de la direction

Les anglophones estiment encore que les Services anglais remplissent le mandat de CBC/Radio-Canada au sens de la Loi sur la radiodiffusion de 1991.

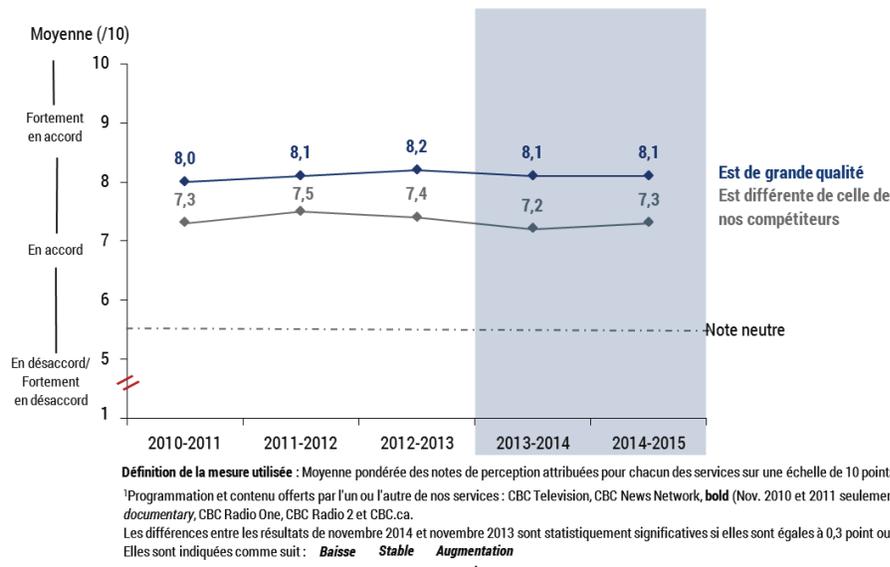
Comme par le passé, les anglophones ont accordé les meilleures notes à la programmation de CBC pour ce qui est de leur « disponibilité sur les nouvelles plateformes » (8,1) et du caractère « informatif » (7,9) de leurs émissions.

Les quatre (4) indicateurs qui servent à jauger dans quelle mesure les Services anglais remplissent le mandat de la Société se sont maintenus au niveau de novembre 2013.

Comment se comporte la programmation des Services anglais⁽¹³⁾?

La programmation de CBC¹ ...

Offre du contenu canadien de grande qualité, original et novateur



Commentaires de la direction

La programmation de Services anglais continue d'être très bien perçue par les anglophones qui reconnaissent sa grande qualité et sa différence par rapport à l'offre de nos concurrents.

Les résultats obtenus pour ces deux paramètres se sont maintenus comparativement à pareille date l'an dernier.

⁽¹³⁾Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canadian Facts (1 200 anglophones par sondage). Les sondages sont réalisés en novembre de chaque année.

La programmation de CBC¹...

Rassemble les Canadiens et reflète leur réalité



Définition de la mesure utilisée : Moyenne pondérée des notes de perception attribuées pour chacun des services sur une échelle de 10 points.
¹Programmation et contenu offerts par l'un ou l'autre de nos services : CBC Television, CBC News Network, **CBC** (Nov. 2010 et 2011 seulement), **documentary**, CBC Radio One, CBC Radio 2 et CBC.ca.
 Les différences entre les résultats de novembre 2014 et novembre 2013 sont statistiquement significatives si elles sont égales à 0,3 point ou plus. Elles sont indiquées comme suit : **Baisse** **Stable** **Augmentation**

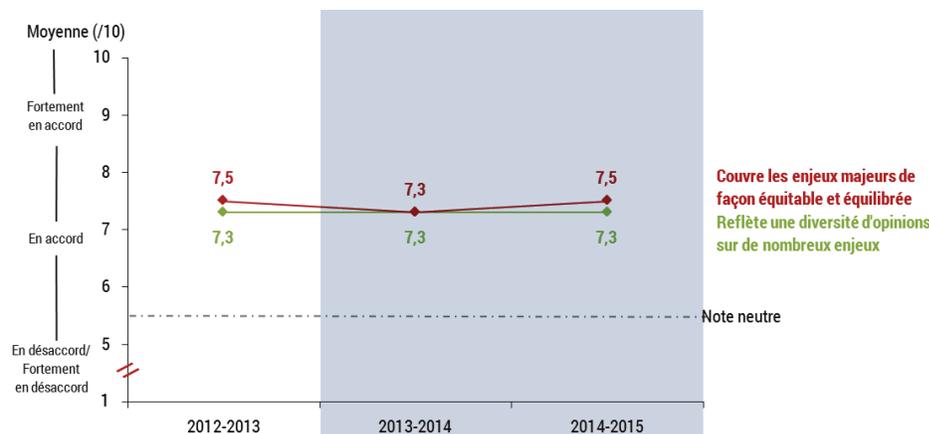
Commentaires de la direction

La programmation des Services anglais continue de « refléter et rassembler les Canadiens ». Les résultats obtenus pour les quatre (4) dimensions évaluées sont comparables à ceux de novembre dernier.

Dans l'ensemble, les anglophones continuent d'être plus positifs à l'égard de la capacité de la programmation des Services anglais de « refléter les régions du Canada » (8,0) et de « refléter la diversité » (7,5).

Est-ce que la programmation d'information des Services anglais reflète une diversité d'opinions et couvre les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée⁽¹⁴⁾?

La programmation d'information de CBC¹...



Définition de la mesure utilisée : La moyenne correspond à la note moyenne attribuée par tous les répondants sur une échelle de 10 points.
¹Programmation et contenu offerts à la radio, à la télévision ou en ligne.
 Les différences entre les résultats de novembre 2014 et novembre 2013 sont statistiquement significatives si elles sont égales à 0,3 point ou plus. Elles sont indiquées comme suit : **Baisse** **Stable** **Augmentation**

Commentaires de la direction

La perception positive qu'ont les anglophones envers les émissions d'information des Services anglais s'est maintenue en novembre 2014, avec des résultats pour les deux indicateurs se situant au-dessus de sept (7) points.

Dans l'ensemble, les anglophones estiment que les émissions d'information de CBC « couvrent les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée » (7,5) et « reflètent une diversité d'opinions sur de nombreux enjeux » (7,3).

⁽¹⁴⁾Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canadian Facts (1 200 anglophones par sondage). Les sondages sont réalisés en novembre de chaque année.

Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit les attentes en matière de contenu canadien pour la télévision en général et fixe les conditions de licence pour ICI Radio-Canada Télé et CBC Television⁽¹⁵⁾. Pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, un minimum de 80 % du contenu diffusé doit être canadien. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Comme l'indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion complètes, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television ont dépassé les conditions/attentes du CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

		Attentes annuelles-réglementation ¹ / Conditions de licence ²	Résultats 1 ^{er} sept. 2013 au 31 août 2014	Résultats 1 ^{er} sept. 2012 au 31 août 2013
Contenu canadien				
ICI Radio-Canada Télé				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	89 %	84 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	90 %	91 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	94 %	93 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	86 %

¹ Durant l'année de radiodiffusion 2012-2013, la teneur en contenu canadien constituait une « attente ».

² À compter de l'année de radiodiffusion 2013-2014, la teneur en contenu canadien constituait une « condition de licence ».

⁽¹⁵⁾ Les conditions concernant la teneur en contenu canadien à respecter qui ont été imposées à nos services de télévision, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television, lors du renouvellement de nos licences par le CRTC en mai 2013 sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2013. Avant l'année de radiodiffusion 2013-2014, les pourcentages établis ne constituaient que des attentes.

1.2 Indicateurs opérationnels

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la *Stratégie 2015* (voir plus haut la section 1.1 Indicateurs stratégiques), nous avons mis au point des indicateurs de rendement clés (IRC) pour nos services.

Comme ces indicateurs sont des outils indispensables pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs stratégiques et de nos plans opérationnels, ils sont revus chaque année dans le cadre des plans de gestion des composantes médias.

Les indicateurs opérationnels tiennent compte de la part d'auditoire, du nombre de visiteurs sur nos sites web, du nombre d'abonnés à nos services et des revenus réalisés.

Services français

Exception faite des revenus autogénérés, les résultats de Radio-Canada à ce jour devraient atteindre, voire dépasser, les cibles établies pour 2014-2015.

ICI Radio-Canada Première et ICI Musique ont enregistré une part d'auditoire combinée de 21,4 % en 2014-2015. Ce résultat est supérieur à la cible et est semblable au résultat record de 21,5 % obtenu en 2013-2014. À 19,2 %, les parts d'auditoire des émissions matinales d'ICI Radio-Canada Première ont pratiquement atteint la cible.

Au 31 décembre, ICI Radio-Canada Télé est en bonne voie d'atteindre sa cible annuelle, puisque sa part d'auditoire aux heures de grande écoute s'établit déjà à 19,8 %, malgré la concurrence féroce qui a cours sur le marché francophone. La chaîne a pu compter sur une programmation d'automne solide, axée sur le retour de plusieurs rendez-vous ayant régulièrement attiré plus d'un million de téléspectateurs, sur l'arrivée de nouvelles émissions appréciées par l'auditoire (*Nouvelle adresse*) et sur de grands événements qui ont rallié les Canadiens, tels que la revue humoristique *Bye Bye 2014*.

Au niveau régional, de nombreux Canadiens ont visité les pages web régionales d'ICI Radio-Canada.ca pour suivre notre couverture complète des attentats de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Ottawa en octobre. Ces événements ont eu un impact sur la moyenne mensuelle de visiteurs uniques sur l'ensemble des sites de Radio-Canada, qui évolue vers sa cible. Les moyennes hebdomadaires de téléspectateurs par minute des bulletins de nouvelles régionaux sont actuellement sous les cibles établies, mais demeurent conformes aux résultats de 2013-2014. L'auditoire devrait augmenter au cours des mois d'hiver.

En date du 31 décembre, ICI EXPLORA continue d'afficher un bon rendement, le nombre d'abonnés actuels dépassant la cible annuelle, tandis que la base d'abonnés à ICI RDI atteint la cible. Par contre, le nombre d'abonnés à ICI ARTV est plus faible que prévu, un résultat en partie attribuable à une révision à la baisse des données transmises par une tierce partie. Au 31 décembre, la part combinée de 4,9 % d'ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA est légèrement inférieure à la cible.

Les revenus autogénérés totaux sont en deçà de la cible annuelle en raison du ralentissement persistant du marché publicitaire francophone.

Rendement des Services français

	Cibles annuelles 2014-2015	1 ^{er} avril au 31 décembre 2014	Résultats annuels 2013-2014	1 ^{er} avril au 31 décembre 2013
Réseaux de radio				
ICI Radio-Canada Première et ICI Musique Part d'auditoire de la journée complète ¹	20,6 %	21,4 %	21,5 %	21,5 %
Télévision				
ICI Radio-Canada Télé Part d'auditoire aux heures de grande écoute, saison automne/hiver ²	20,0 %	19,8 %	20,6 %	21,5 %
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars ²	5,0 %	4,9 %	5,0 %	5,2 %
Service régional				
ICI Radio-Canada Première Part d'auditoire des émissions du matin, lundi au vendredi, de 6 h à 9 h ¹	19,5 %	19,2 %	20,9 %	20,9 %
Téléjournal 18h Télespectateurs par minute en moyenne, moyenne hebdomadaire, lundi au vendredi, de 18 h à 18 h 30, saison automne/hiver ²	0,350 million	0,327 million	0,355 million	0,324 million
Pages web régionales Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ³	0,592 million	0,712 million	0,660 million	0,692 million
Sites web				
ICI.Radio-Canada.ca, ICI.Tou.tv, ICI.Musique.ca, RCI.net.ca, ICI.ARTV.ca et ICI.EXPLORAtv.ca Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ³	1,8 million	1,8 million	2,0 millions	2,0 millions
Chaînes de télévision spécialisées				
ICI RDI Abonnés	11,1 millions	11,1 millions	11,1 millions	11,1 millions
ICI ARTV Abonnés	2,0 millions	1,9 million	2,0 millions	2,0 millions
ICI EXPLORA Abonnés	0,5 million	0,6 million	0,5 million	0,4 million
Revenus⁴				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	246,1 millions \$	176,5 millions \$	243,3 millions \$	184,8 millions \$

¹ Source : Numeris (Sondages BBM), sondages du printemps et de l'automne (cahiers d'écoute), personnes âgées de 12 ans et plus. Part d'auditoire pour l'ensemble de la journée : résultats pour les stations de radio francophones, dans les marchés desservis par une station de base de Radio-Canada. Part d'auditoire pour les émissions du matin : résultats pour tous les francophones dans des marchés desservis par une station de base de Radio-Canada.

² Source : Numeris (Sondages BBM), audimètres portables (PPM), francophones du Québec (chaînes spécialisées : francophones du Québec abonnés à un service de distribution de télévision), personnes âgées de 2 ans et plus. Résultats à ce jour pour 2014-2015 : au 4 janvier 2015.

³ Source : comScore, personnes âgées de 2 ans ou plus.

⁴ Les revenus de la chaîne ICI ARTV sont intégrés à 100 % même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 85 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les montants reflètent l'élimination du Fonds sur trois ans jusqu'à son élimination complète le 31 août 2014.

Services anglais

Les Services anglais sont en bonne voie d'atteindre ou de dépasser d'ici la fin de l'exercice les cibles fixées pour plusieurs indicateurs de rendement clés pour 2014-2015. En revanche, ils tirent de l'arrière dans certains cas.

Pour CBC Radio, les sondages d'automne par cahiers d'écoute ont continué d'être de plus en plus positifs. CBC Radio One et CBC Radio 2 ont obtenu une part d'auditoire combinée de 18,1 %, ce qui dépasse largement les cibles de rendement établies et représente une augmentation de trois points de pourcentage par rapport à la performance de l'an dernier.

En revanche, la part d'auditoire aux heures de grande écoute sur six jours pour la saison régulière de CBC Television suit une tendance inférieure à la cible. Le retrait d'émissions étrangères populaires au début de la période de grande écoute pour l'automne, ainsi que la baisse générale de notre auditoire, font en sorte que la part d'auditoire est inférieure à la cible de plus d'un point de pourcentage.

La part d'auditoire de CBC News Network est stable depuis le début de l'exercice, tendant à s'établir à un dixième de point de la cible.

Nos indicateurs de rendement pour la radio et la télévision régionales sont actuellement inférieurs aux cibles annuelles. Dans le cas de la radio locale, le déclin de l'auditoire dans certains marchés explique l'écart défavorable par rapport à la cible et aux résultats de l'exercice précédent. Du côté de la télévision locale, la performance est inférieure à la cible, bien qu'historiquement l'auditoire a tendance à augmenter durant l'hiver.

La moyenne mensuelle de visiteurs uniques des pages web régionales devrait dépasser les attentes. Pour ce qui est du site CBC.ca, cette moyenne évolue au-dessus de la cible et des résultats de l'exercice précédent. Cette performance s'explique par des événements d'importance nationale, internationale et locale, comme ceux qui ont été mentionnés dans la section Faits saillants des activités.

Les abonnements à nos chaînes de télévision spécialisées se portent bien : que ce soit pour CBC News Network ou *documentary*, les résultats sont actuellement conformes aux attentes.

Les revenus depuis le début de l'exercice progressent favorablement, stimulés, entre autres, par le succès d'événements ponctuels comme la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Rendement des Services anglais

	Cibles annuelles 2014-2015	1 ^{er} avril au 31 décembre 2014	Résultats annuels 2013-2014	1 ^{er} avril au 31 décembre 2013
Réseaux de radio				
CBC Radio One et CBC Radio 2				
Part d'auditoire de la journée complète ¹	15,6 %	18,1 %	15,5 %	15,5 %
Télévision				
CBC Television				
Saison régulière, lundi au vendredi ^{2,3}	n. d.	s. o.	8,3 %	8,4 %
Part d'auditoire aux heures de grande écoute, saison régulière, lundi au vendredi et dimanche ^{2,3}	6,4%	5,5 %	n. d.	n. d.
CBC News Network				
Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars ³	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %
Service régional				
Émissions du matin de CBC Radio One				
Durée d'écoute moyenne hebdomadaire (lundi au vendredi), saison régulière ³	5,2 millions	5,0 millions	5,2 millions	5,5 millions
Émissions de nouvelles télévisées de début/fin de soirée				
Durée d'écoute moyenne hebdomadaire (lundi au vendredi), saison régulière ³	3,7 millions	3,3 millions	3,7 millions	3,7 millions
Pages d'accueil régionales ⁴				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ⁵	n. d.	n. d.	0,941 million	0,95 million
Contenu régional				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ⁵	3,7 millions	4,0 millions	n. d.	n. d.
Site web				
CBC.ca				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ⁵	7,0 millions	7,3 millions	7,1 millions	6,8 millions
Chaînes de télévision spécialisées				
CBC News Network				
Abonnés	11,2 millions	11,3 millions	11,3 millions	11,3 millions
<i>documentary</i>				
Abonnés	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions
Revenus⁶				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	298 millions \$	263 millions \$	390 millions \$	291 millions \$

s. o. sans objet / n. d. non disponible

¹Source : Numeris (Sondages BBM), sondage de l'automne (cahiers d'écoute), personnes âgées de 12 ans et plus.

²Dans le cadre d'une entente contractuelle entrée en vigueur pendant la saison régulière 2014-2015, la programmation diffusée par CBC le samedi soir est produite par Rogers Communications qui en est également propriétaire. Étant donné que CBC n'a aucun contrôle sur le contenu de la programmation du samedi soir, cette programmation ne fait plus partie de notre nouvelle cible présentée dans le tableau ci-dessus ni de nos résultats pour 2014-2015. En 2013-2014 ainsi qu'au cours des exercices précédents, ce créneau horaire était inclus dans notre évaluation du rendement puisque la programmation qui y était diffusée était soit produite soit acquise par CBC.

³Source : Numeris (Sondages BBM), audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus. CBC Television, saison régulière 2014-2015 jusqu'à présent, semaines 5 à 17. CBC News Network, exercice 2014-2015 : semaines 32+ pour l'année de diffusion 2013-2014 et semaines 1 à 17 pour l'année de diffusion 2014-2015; exercice 2013-2014 : semaines 32+ pour l'année de diffusion 2012-2013 et semaines 1 à 31 pour l'année de diffusion 2013-2014. Émissions du matin de CBC Radio One : saison régulière 2014-2015 jusqu'à présent, semaines 1 à 17. Émissions de début et de fin de soirée de CBC Television (lundi au vendredi) : saison régulière 2014-2015 jusqu'à présent, semaines 1 à 17.

⁴Cet indicateur est désormais mesuré en fonction du nombre mensuel moyen de visiteurs uniques pour tout le contenu régional, et non plus simplement pour les pages d'accueil régionales (c.à.d. pages de destination). Compte tenu de l'évolution du comportement de l'auditoire, qui accède maintenant au contenu par recherche directe ou par liens dans les médias sociaux, il n'est plus justifié d'utiliser la page d'accueil comme page de destination pour mesurer l'auditoire. Cette nouvelle mesure est donc mieux adaptée aux tendances observées parmi l'auditoire.

⁵Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

⁶Les revenus de la chaîne *documentary* sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les montants reflètent l'élimination du Fonds sur trois ans jusqu'à son élimination complète le 31 août 2014, mais ne tiennent pas compte des revenus provenant de l'entente avec Rogers Communications Inc. qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada*.

2. Capacité de produire des résultats

2.1 Personnes et leadership

Au cours du trimestre, l'équipe de Personnes et Culture s'est principalement concentrée sur les réaménagements d'effectifs prévus dans le cadre du budget 2014-2015 et de la première phase du nouveau plan stratégique quinquennal *Un espace pour nous tous*. Elle a aussi été mobilisée pour intégrer un ensemble de nouveaux outils qui serviront à améliorer la gestion du rendement, la planification de la relève et le recrutement. Ces outils seront déployés au cours du prochain exercice et contribueront à réduire les dépenses et à dégager des gains d'efficience dans la composante.

Réaménagement des effectifs

La majorité des réductions d'effectifs annoncées dans la foulée du budget 2014-2015 ont été effectuées. Les derniers postes à abolir ont été désignés et leur abolition est prévue pour le début de 2015-2016. Les employés touchés par la première phase de réductions – environ 400 postes équivalents à temps plein (ETP) – ont été avisés, pour la plupart, en novembre.

Développement organisationnel

Deux projets ont été entrepris pendant le trimestre dans le but de réduire les coûts d'embauche de personnel et d'améliorer l'efficience des opérations. Le premier, un module de développement des compétences des employés, nous permettra d'intensifier notre recrutement à l'interne. Le second, une plateforme d'évaluation des candidats, automatisera certains tests auxquels les candidats sont soumis.

Au cours du trimestre, CBC/Radio-Canada a mis un site national d'apprentissage bilingue à la disposition de tous ses employés, a terminé les premières séances de formation au numérique pour les leaders, et a déployé les cours de français et d'anglais, qui ont attiré un nombre de participants relativement plus élevé que les deux dernières années. Nous avons également fourni un soutien en matière de développement organisationnel à des projets stratégiques et lancé le programme pilote sur le développement du leadership, sans pour autant relâcher nos efforts en ce qui concerne le respect en milieu de travail. Toutes ces initiatives concourent au succès de la mise en œuvre de la stratégie *Un espace pour nous tous*. Les systèmes RH ont également retenu notre attention. Nous avons ainsi engagé des négociations pour relever l'efficience et l'efficacité de nos outils et processus pour la gestion du rendement, la planification de la relève et la mobilisation.

Relations de travail et conventions collectives de syndicats d'artistes

Le 19 septembre 2014, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a déclaré que les unités syndicales actuelles des Services français n'étaient plus habiles à négocier. Devant cette décision, la Société a déposé au CCRI, le 17 décembre 2014, une demande pour suspendre toutes les négociations en cours ou à venir avec les unités syndicales des Services français. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section 3.3, Le point sur les perspectives et les risques.

En novembre 2014, Radio-Canada et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) se sont entendues pour renouveler la convention collective pour une durée de quatre ans, soit du 10 juillet 2012 au 17 juillet 2016. Entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2014, la nouvelle entente prévoit une augmentation des tarifs minimums à raison de 1,5 % chaque année du contrat sans effet rétroactif.

Pendant le trimestre, la poursuite intentée par Jian Ghomeshi pour abus de confiance, mauvaise foi et diffamation liée à la décision de CBC de mettre fin à son emploi a été rejetée. L'affaire est maintenant soumise au processus d'arbitrage du syndicat.

La Société a retenu les services de Janice Rubin, B.A., LL.B., pour mener une enquête indépendante sur les allégations de comportements inappropriés dans nos milieux de travail et pour examiner nos politiques et procédures en place. Nous attendons son rapport au quatrième trimestre.

Mobilisation du personnel

Les lauréats des prix du président 2013 ont été dévoilés ce trimestre. À cette occasion, des employés de toutes les régions du pays ont reçu une marque de gratitude pour leur contribution exceptionnelle à CBC/Radio-Canada.

En novembre, CBC/Radio-Canada a été l'une des dix organisations canadiennes à recevoir le Prix de l'employeur remarquable du Canada décerné en 2014 par le Partenariat en Éducation, en reconnaissance de sa participation à la journée Invitons nos jeunes au travail 2014. À l'initiative principalement de bénévoles, de nombreux établissements de CBC/Radio-Canada dans l'ensemble du pays ont répondu à cette invitation annuelle d'accueillir des élèves de 9^e année.

La cinquième édition du forum, Mettez-nous au défi!, s'est déroulée à Montréal les 4 et 5 novembre. L'événement national a réuni 150 employés qui ont réfléchi à des façons de transposer *Un espace pour nous* tous dans les activités quotidiennes de la Société. Les résultats de ce remue-méninges ont été compilés et présentés à l'Équipe de la haute direction au début de la nouvelle année.

Au temps des Fêtes, la tradition à CBC/Radio-Canada veut, entre autres choses, que les employés prennent part à des activités de financement et de sensibilisation, à titre de bénévoles ou dans le cadre de la programmation. Collectes de dindes, assistance aux banques alimentaires, campagnes de financement, prestations spéciales pour contribuer à une atmosphère festive, le radiodiffuseur public n'a, cette année encore, reculé devant rien pour soutenir les communautés canadiennes à une période parfois difficile pour certains. En novembre et en décembre, nous avons recueilli plus de 7 770 500 dollars, plus de 415 600 livres de nourriture et 12 000 dindes pour les Canadiens dans le besoin. Vous trouverez plus de détails sur les différentes initiatives [ici](#).

Gouvernance

Changements au Conseil d'administration

Le 9 octobre 2014, Sonja Chong a été nommée au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour un mandat de cinq ans. Elle remplace Peter D. Charbonneau, qui siégeait au Conseil depuis décembre 2008 et qui, entre autres responsabilités, assumait dernièrement la présidence du Comité de vérification.

Également membre du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, George T.H. Cooper a terminé son dernier mandat à la fin d'octobre. M. Cooper siégeait au Conseil depuis mai 2008. Son poste est vacant.

Changements au sein de la haute direction

En janvier 2015, après six ans au service du radiodiffuseur public, Suzanne Morris a quitté son poste de vice-présidente et chef de la direction financière. Ses responsabilités ont été confiées à titre intérimaire à Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration, Finances nationales, jusqu'à la nomination d'un titulaire permanent.

Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada adhère aux normes d'intégrité journalistique les plus élevées qui soient, et nos normes et pratiques sont parmi les plus rigoureuses dans le domaine des médias au Canada.

Depuis le mois de janvier 2015, tout journaliste d'antenne de CBC/Radio-Canada qui souhaite accepter une invitation pour parler devant public, animer un débat ou participer à tout autre type d'apparition publique doit s'assurer au préalable que cette activité ne représente pas un conflit d'intérêt réel ou apparent. Il doit également obtenir la permission de son superviseur pour accepter cette invitation.

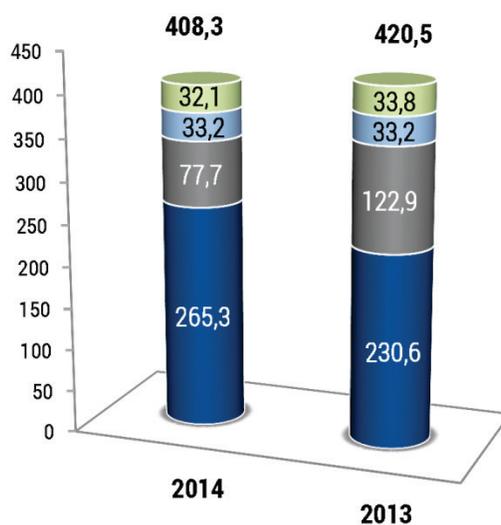
Étant donné les répercussions négatives qu'elles peuvent avoir sur la Société, CBC/Radio-Canada n'approuvera plus les apparitions rémunérées de ses journalistes d'antenne. Afin de respecter notre engagement envers la transparence, nous continuerons de divulguer toutes les apparitions de notre personnel sur nos sites web.

2.2 Capacité des ressources

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Trois mois terminés le 31 décembre



(en millions de dollars canadiens)



La section 3 Résultats et perspectives renferme une analyse détaillée des variations depuis le début de l'exercice.

Financement public

Le financement public comptabilisé a représenté approximativement 65 % des revenus totaux et des sources de financement de la Société au troisième trimestre de 2014-2015. Cela comprenait 25,0 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé.

Dans son budget de 2012, le gouvernement fédéral a annoncé des réductions du financement qui ont été mises en œuvre graduellement sur trois ans. Les réductions nous visant s'élèvent maintenant à 115,0 millions de dollars par an. D'ici la fin de l'exercice, le financement public total devrait être inférieur de 45,5 millions de dollars à celui de l'exercice précédent. Cette baisse reflète aussi la diminution de notre crédit parlementaire pour les activités d'exploitation, qui s'établit cette année à 929,3 millions de dollars.

Un gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016 a été confirmé par le gouvernement dans sa Mise à jour économique de novembre 2013. Cela signifie que toute hausse au titre de l'inflation salariale consentie aux employés de CBC/Radio-Canada doit être financée par des réductions de coûts dans d'autres secteurs. La direction devrait donc dégager chaque année des économies de 14,0 millions de dollars pour accorder des augmentations de salaire de 1,5 % en moyenne.

Revenus publicitaires

Nous tirons des revenus de la vente de publicité sur nos chaînes de télévision généralistes et spécialisées, sur les ondes de CBC Radio 2 et d'ICI Musique, et sur d'autres plateformes. Au troisième trimestre 2014-2015, ces revenus ont représenté environ 19 % du total des revenus et des sources de financement de la Société. La proportion des revenus publicitaires par rapport au total des revenus et des sources de financement a diminué en raison de la fin, en juin 2014, de notre contrat de diffusion avec la LNH. Du même coup, les coûts associés à la diffusion et à la production du hockey ont aussi diminué.

Les revenus publicitaires constatés au troisième trimestre sont normalement plus élevés que ceux du deuxième trimestre en raison du caractère saisonnier de la grille de radiodiffusion.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, *documentary*, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau forfait Extra d'ICI Tou.tv et Curio.ca – ont représenté environ 8 % du total des revenus et des sources de financement au troisième trimestre de 2014-2015.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus, qui comprennent les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et du Fonds des médias du Canada (FMC), ainsi que les revenus issus d'activités comme la vente d'émissions, la location de cars de reportage à des tiers, la location d'actifs immobiliers et d'espaces aux sites d'émetteurs, et le marchandisage, ont compté pour environ 8 % du total des revenus et des sources de financement pour le troisième trimestre 2014-2015 (9 % pour les neuf premiers mois de 2014-2015).

Capacité d'emprunt

Le paragraphe 46(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre Plan d'entreprise pour être approuvé par le ministre des Finances.

En septembre 2014, le ministre a donné son accord de principe à des emprunts totaux jusqu'à concurrence de 25,0 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015. Les lignes directrices établies par le ministère des Finances limitent nos activités d'emprunt à des initiatives à court terme, avec une période de récupération d'un maximum de six ans. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

3. Résultats et perspectives

3.1 Résultats

Sommaire – résultat net

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus	142 971	189 897	(24,7)	473 692	501 616	(5,6)
Dépenses	(416 216)	(460 893)	(9,7)	(1 248 660)	(1 315 372)	(5,1)
Financement public	265 305	230 585	15,1	641 237	750 959	(14,6)
Résultat avant éléments hors exploitation	(7 940)	(40 411)	(80,4)	(133 731)	(62 797)	113,0
Éléments hors exploitation	1 988	(286)	N. S.	41 003	(2 560)	N. S.
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(85,4)	(92 728)	(65 357)	41,9
Résultat d'exploitation sur une base courante¹	15 394	(15 841)	N. S.	(51 958)	(6 988)	N. S.

N. S. non significatif

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté ci-dessous.

Résultat en IFRS

Les revenus ont diminué de 46,9 millions de dollars (24,7 %) au cours du trimestre considéré et de 27,9 millions de dollars (5,6 %) depuis le début de l'exercice comparativement aux mêmes périodes de 2013-2014, principalement en raison de la baisse des revenus publicitaires occasionnée par la fin de nos droits de diffusion des matchs de la Ligue nationale de hockey (LNH). Nos revenus publicitaires ont également souffert de l'affaiblissement du marché publicitaire par rapport à l'an dernier. La diminution des revenus au troisième trimestre a été compensée en partie, sur une base cumulative annuelle, par les revenus tirés de la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Les dépenses ont diminué de 44,7 millions de dollars (9,7 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 66,7 millions de dollars (5,1 %) depuis le début de l'exercice. Cette diminution tient à la baisse des coûts de programmation attribuable à la fin de notre contrat avec la LNH et à la poursuite de nos initiatives de réduction des coûts dans tous les secteurs de la Société. Elle a été compensée en partie par les coûts des cessations d'emploi liés aux réductions de personnel annoncées au premier et au troisième trimestres, et sur une base cumulative annuelle, par les coûts de production associés à la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Pendant l'exercice en cours, les prélèvements sur le financement public n'ont pas été effectués et comptabilisés en résultat aux mêmes moments qu'en 2013-2014. Ces différences temporaires s'expliquent par une révision de nos besoins en trésorerie après la réception du produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans Sirius XM Canada Holdings Inc., et par d'autres variations du fonds de roulement survenues plus tôt dans l'exercice. Au final, nous avons prélevé comparativement plus de fonds au troisième trimestre et moins de fonds aux deux premiers trimestres de l'exercice. Si les prélèvements effectués depuis le début de l'exercice sont moins élevés qu'à la même période de l'exercice précédent, le financement public total devrait être inférieur de 45,5 millions de dollars, conformément au dernier volet de réductions annoncées dans le budget fédéral de 2012.

Le résultat avant éléments hors exploitation correspond à une perte de 7,9 millions de dollars ce trimestre. Des gains hors exploitation de 2,0 millions de dollars ont fait passer cette perte à 6,0 millions de dollars. Le gain hors exploitation le plus important dans le trimestre provient de la vente d'une propriété à Yellowknife. Depuis le début de l'exercice, le résultat avant éléments hors exploitation correspond à une perte de 133,7 millions de dollars. Des gains hors exploitation de 41,0 millions de dollars ont abaissé la perte comptabilisée à 92,7 millions de dollars. Le gain hors exploitation le plus important, soit 33,5 millions de dollars, provient de la vente d'une partie des titres de capitaux propres que nous détenons dans SiriusXM. Le résultat net comprend également des éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation pour la période considérée, comme il est expliqué ci-après.

Rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante

CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec la méthodologie du financement public. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de la période. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

Durant le trimestre, un gain de 15,4 millions de dollars a été comptabilisé au titre du résultat d'exploitation sur une base courante, ce qui représente une hausse de 31,2 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Cette hausse traduit principalement la baisse des coûts d'exploitation et l'augmentation du financement public comptabilisé en résultat ce trimestre conformément aux différences temporaires dans les prélèvements sur le financement public et leur comptabilisation en résultat, comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur le résultat en IFRS.

Depuis le début de l'exercice, les prélèvements sur le financement public (comptabilisés directement en résultat) sont inférieurs de 104,3 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui a contribué de façon importante à réduire notre résultat sur une base d'exploitation courante à 52,0 millions de dollars. La diminution du financement public comptabilisé en résultat comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est compensée par des sources additionnelles de fonds d'exploitation au cours de l'exercice provenant de la vente de certaines de nos actions dans SiriusXM et par des coûts d'exploitation plus bas. D'autres explications de ces facteurs sont fournies dans les sections ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(85,4)	(92 728)	(65 357)	41,9
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation						
Avantages du personnel	8 544	12 558	(32,0)	32 427	44 175	(26,6)
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	5 606	4 753	17,9	16 728	12 599	32,8
Congés annuels non budgétaires	6 645	7 957	(16,5)	4 652	11 294	(58,8)
Autres	551	(412)	N. S.	(13 037)	(9 699)	34,4
Résultat d'exploitation sur une base courante	15 394	(15 841)	N. S.	(51 958)	(6 988)	N. S.

N. S. non significatif

Sommaire – total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(85,4)	(92 728)	(65 357)	41,9
Autres éléments du résultat global	31 338	111 649	N. S.	89 253	256 968	N. S.
Total du résultat global de la période	25 386	70 952	N. S.	(3 475)	191 611	N. S.

N. S. non significatif

Outre l'incorporation de la charge de retraite dans le résultat net, les réévaluations trimestrielles des régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, dont les régimes de retraite, ont entraîné la comptabilisation, au titre des autres éléments du résultat global, de 31,3 millions de dollars pour le trimestre et de 89,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Ceci est le résultat de réévaluations sans effet sur la trésorerie qui sont attribuables à des changements dans les hypothèses actuarielles et le rendement des actifs du régime. D'autres renseignements sont fournis à la note 10 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Revenus

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus publicitaires						
Services anglais	37 960	78 689	(51,8)	165 561	192 408	(14,0)
Services français	39 777	44 258	(10,1)	104 350	109 301	(4,5)
	77 737	122 947	(36,8)	269 911	301 709	(10,5)
Revenus d'abonnement						
Services anglais	18 739	18 620	0,6	56 318	56 162	0,3
Services français	14 427	14 535	(0,7)	44 376	43 256	2,6
	33 166	33 155	-	100 694	99 418	1,3
Revenus financiers et autres revenus						
Services anglais	14 663	13 328	10,0	45 807	40 334	13,6
Services français	8 479	10 216	(17,0)	25 513	29 992	(14,9)
Services institutionnels	8 926	10 251	(12,9)	31 767	30 163	5,3
	32 068	33 795	(5,1)	103 087	100 489	2,6
TOTAL	142 971	189 897	(24,7)	473 692	501 616	(5,6)

Les paragraphes suivants expliquent les diminutions des revenus de 46,9 millions de dollars (24,7 %) et de 27,9 millions de dollars (5,6 %) survenues respectivement au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2014-2015, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

Revenus publicitaires

Les revenus publicitaires des Services anglais ont connu des baisses de 40,7 millions de dollars (51,8 %) au troisième trimestre, et de 26,8 millions de dollars (14,0 %) pour les neuf premiers mois de 2014-2015, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La perte des revenus publicitaires à la suite de la fin de notre contrat avec la LNH est le principal facteur de baisse. Depuis le début de l'exercice, cette perte est compensée en partie par les revenus générés par la diffusion, en juin et en juillet, de la Coupe du Monde de la FIFA 2014.

Les revenus publicitaires des Services français ont reculé de 4,5 millions de dollars (10,1 %) au troisième trimestre, et de 5,0 millions de dollars (4,5 %) pour les neuf premiers mois de 2014-2015, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces reculs découlent principalement de l'affaiblissement du marché publicitaire. Le recul comptabilisé depuis le début de l'exercice a été compensé en partie par les revenus générés par la diffusion, en juin et en juillet, de la Coupe du Monde de la FIFA 2014.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement ont été stables au troisième trimestre et ont progressé de 1,3 million de dollars (1,3 %) dans les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le résultat favorable obtenu depuis le début de l'exercice tient à la popularité accrue d'ICI EXPLORA et au lancement du nouveau forfait Extra d'ICI Tou.tv.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et autres revenus ont enregistré une baisse de 1,7 million de dollars (5,1 %) au troisième trimestre, et une hausse de 2,6 millions de dollars (2,6 %) depuis le début de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent.

La baisse accusée au troisième trimestre est attribuable à une diminution des contributions du FAPL, laquelle a été compensée en partie par les revenus supplémentaires découlant de l'accord passé avec Rogers pour la poursuite de la couverture du hockey à l'émission *Hockey Night in Canada*, en vertu duquel CBC offre certains services et du temps d'antenne à Rogers. Ces facteurs ont également eu un effet sur les revenus depuis le début de l'exercice. Par ailleurs, la hausse des revenus depuis le début de l'exercice tient aux revenus générés par les droits de diffusion numérique de la Coupe du Monde de la FIFA et de la Coupe du Monde féminine U-20 de la FIFA, ainsi qu'à une augmentation des droits de retransmission et de la location d'espaces excédentaires dans le cadre de notre programme de réduction de notre empreinte immobilière.

Dépenses d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias						
Services anglais	212 018	245 493	(13,6)	679 929	717 527	(5,2)
Services français	176 886	186 544	(5,2)	498 194	512 879	(2,9)
	388 904	432 037	(10,0)	1 178 123	1 230 406	(4,2)
Transmission, distribution et collecte	17 985	18 611	(3,4)	52 007	53 700	(3,2)
Administration nationale	2 380	2 838	(16,1)	7 452	8 097	(8,0)
Paievements aux stations privées	597	503	18,7	1 795	1 771	1,4
Charges financières	7 721	7 678	0,6	22 995	23 245	(1,1)
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 371)	(774)	77,1	(13 712)	(1 847)	N. S.
TOTAL	416 216	460 893	(9,7)	1 248 660	1 315 372	(5,1)

N. S. non significatif

Les paragraphes qui suivent expliquent les baisses des dépenses d'exploitation de 44,7 millions de dollars (9,7 %) et de 66,7 millions de dollars (5,1 %) survenues respectivement au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2014-2015, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Au troisième trimestre, les dépenses des Services anglais et des Services français ont baissé respectivement de 33,5 millions de dollars (13,6 %) et de 9,7 millions de dollars (5,2 %). Ces baisses découlent des initiatives de réduction des coûts mises en œuvre dans tous les secteurs de la Société. Les dépenses des Services anglais reflètent aussi la diminution des dépenses de production par suite de la fin de notre contrat avec la LNH en juin 2014. La baisse générale des dépenses pour le trimestre a été compensée en partie par les coûts associés à la poursuite de la couverture du hockey à l'émission *Hockey Night in Canada* le samedi soir, en vertu de notre nouveau contrat passé avec Rogers.

Depuis le début de l'exercice, les dépenses des Services anglais et des Services français se sont abaissées respectivement de 37,6 millions de dollars (5,2 %) et de 14,7 millions de dollars (2,9 %). Ces baisses s'expliquent notamment par les facteurs que nous avons mentionnés ci-dessus dans notre analyse du troisième trimestre. Cependant, la baisse des dépenses au troisième trimestre a été compensée en partie par la comptabilisation, depuis le début de l'exercice, de coûts de cessations d'emploi survenues dans l'ensemble de la Société relativement aux mesures de restructuration annoncées en juin et en novembre 2014, et de coûts de production plus élevés à cause de la diffusion, l'été dernier, de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Transmission, distribution et collecte

Les dépenses de transmission, de distribution et de collecte ont fléchi de 0,6 million de dollars (3,4 %) au troisième trimestre et de 1,7 million de dollars (3,2 %) depuis le début de l'exercice, en raison principalement d'une baisse des coûts de mise hors service des sites d'émetteurs de la télévision analogique par rapport à l'exercice précédent.

Autres dépenses d'exploitation

Au troisième trimestre, l'augmentation de 0,6 million de dollars (77,1 %) de la quote-part des profits de l'entreprise associée est principalement attribuable à un dividende ordinaire de 1,3 million de dollars reçu pour nos titres de capitaux propres de SiriusXM. Cette quote-part a augmenté de 11,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice, principalement grâce à un dividende spécial de 10,4 millions de dollars reçu de SiriusXM au cours du premier semestre.

Financement public

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	239 339	202 870	18,0	561 375	665 694	(15,7)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	-	3 000	3 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	24 966	26 715	(6,5)	76 862	82 265	(6,6)
TOTAL	265 305	230 585	15,1	641 237	750 959	(14,6)

Au troisième trimestre, le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est supérieur de 36,5 millions de dollars (18 %) à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, il accuse une baisse de 104,3 millions de dollars (15,7 %) sur la même base de comparaison. Les crédits parlementaires sont comptabilisés en fonction des besoins prévus.

Depuis le début de l'exercice, nous avons diminué le montant de nos prélèvements sur le financement public en raison de variations du fonds de roulement et de la réception du produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres de SiriusXM dans le premier semestre. D'ici la fin de l'exercice, le financement public comptabilisé pour les activités d'exploitation devrait être inférieur de 46,3 millions de dollars à celui de l'exercice précédent (45,5 millions de dollars pour le financement public total), conformément à la mise en œuvre de la dernière phase de réduction prévue dans le budget fédéral de 2012.

Le financement des immobilisations est comptabilisé comme un financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Éléments hors exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Gain sur la vente d'actions	-	-	N. S.	33 548	-	N. S.
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 988	(286)	N. S.	7 455	(2 560)	N. S.
TOTAL	1 988	(286)	N. S.	41 003	(2 560)	N. S.

N. S. non significatif

Des gains de 2,0 millions de dollars ont été comptabilisés dans le trimestre au titre des éléments hors exploitation, dont le principal, un gain de 1,7 million de dollars, provient de la vente d'une propriété à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). D'autres gains nets dans le trimestre sont attribuables à la mise hors service et à la sortie d'actifs liées à la poursuite de la modernisation de notre équipement et de la réduction de notre empreinte immobilière. Depuis le début de l'exercice, nos gains sur la sortie d'immobilisations corporelles sont aussi composés du produit attendu d'une réclamation d'assurance à laquelle est associé l'amortissement complet d'un car de reportage incendié. En outre, les gains hors exploitation cumulés depuis le début de l'exercice s'établissent à 41,0 millions de dollars, dont 33,5 millions de dollars pour la vente, en juillet 2014, d'une partie des titres de capitaux propres détenus dans SiriusXM.

Total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(85,4)	(92 728)	(65 357)	41,9
Autres éléments du résultat global						
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	31 338	111 649	N. S.	89 253	256 968	N. S.
Total du résultat global de la période	25 386	70 952	N. S.	(3 475)	191 611	N. S.

N. S. non significatif

Outre le résultat net, les autres éléments du résultat global résultant des réévaluations de notre régime de retraite et de nos régimes d'avantages ont porté le résultat global total à 25,4 millions de dollars dans le trimestre. Depuis le début de l'exercice, le résultat global total correspond à une perte de 3,5 millions de dollars. D'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de notre régime de retraite quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles sont à l'origine de ces résultats. Chaque trimestre, nous comptabilisons immédiatement ces variations dans les autres éléments du résultat global.

Le solde du trimestre pour les autres éléments du résultat global, soit 31,3 millions de dollars, tient à un écart favorable entre le rendement réel des actifs du régime et leur rendement hypothétique.

D'autres renseignements sur notre régime de retraite sont fournis à la note 10 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014 sont résumés dans le tableau suivant. Notre solde de trésorerie s'élevait à 115,9 millions de dollars au 31 décembre 2014, comparativement à 62,0 millions de dollars au 31 mars 2014.

Position de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre			Pour les neuf mois terminés le 31 décembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Trésorerie – Début de la période	92 765	81 647	13,6	61 974	51 459	20,4
Variations de la période						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	28 764	(29 256)	N. S.	10 276	(5 784)	N. S.
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(25 821)	(26 059)	(0,9)	(55 471)	(55 328)	0,3
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	20 232	8 294	N. S.	99 161	44 279	N. S.
Écart net	23 175	(47 021)	N. S.	53 966	(16 833)	N. S.
Trésorerie – Fin de la période	115 940	34 626	N. S.	115 940	34 626	N. S.

N. S. non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 28,8 millions de dollars dans le trimestre, contre des sorties de trésorerie de 29,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, elles ont donné lieu à des entrées de 10,3 millions de dollars, comparativement à des sorties de 5,8 millions de dollars dans la période correspondante de l'exercice précédent. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation fluctuent en fonction de variations normales du fonds de roulement. De plus, le prélèvement sur le financement public a été effectué plus tard dans le courant de l'exercice qu'en 2013-2014. Ce décalage explique en partie l'augmentation des entrées de trésorerie au troisième trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des entrées de trésorerie survenue depuis le début de l'exercice en dépit du report du prélèvement sur le financement public est attribuable à la couverture des Jeux Olympiques de Sotchi et à la vente d'une partie des actions détenues dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM).

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie comparables à celles de l'an dernier, pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice. Ces sorties, évaluées à 25,8 millions de dollars au troisième trimestre et à 55,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice, ont trait à des paiements effectués à des titres variés : intérêts, remboursements semestriels des obligations émises par le Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, effets à payer et obligation au titre de contrats de location-financement.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 20,2 millions de dollars dans le trimestre considéré, contre 8,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse enregistrée dans le trimestre considéré est notamment attribuable à un prélèvement sur le crédit parlementaire de 5,0 millions de dollars de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, dans le but de financer des projets d'immobilisations. L'autre facteur principal de hausse est le produit plus élevé provenant de la sortie d'immobilisations corporelles. Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 99,2 millions de dollars depuis le début de l'exercice, contre 44,3 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent. Cet écart s'explique entre autres par la réception du produit net de la vente, en juillet 2014, d'une partie des actions détenues dans SiriusXM, soit 33,5 millions de dollars. En outre, les dividendes reçus de SiriusXM dans l'exercice en cours sont supérieurs de 10,3 millions de dollars à ceux reçus dans l'exercice précédent. Enfin, le produit plus élevé provenant de la sortie d'immobilisations corporelles a également contribué à la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement depuis le début de l'exercice.

3.3 Le point sur les perspectives et les risques

CBC/Radio-Canada évolue dans un contexte économique fluctuant et dans un environnement médiatique très concurrentiel. Bien que nous ayons pris des mesures pour gérer l'insuffisance de nos ressources budgétaires en 2014-2015, nous devons maintenir une planification financière prudente pour parer à tout événement susceptible de compromettre nos revenus et nos activités.

Nous avons annoncé le 10 avril 2014 que nous devons retrancher 130 millions de dollars de notre budget et que l'une des mesures qui nous permettaient d'y parvenir était l'élimination de 657 postes à temps plein. La plupart de ces postes sont maintenant éliminés. Notre plan financier fera l'objet d'une surveillance étroite et, le cas échéant, il sera adapté. Notre réussite dépend de notre capacité d'atteindre les cibles de génération de revenus et de réduction de coûts, ainsi que de la vitalité du marché de la publicité.

Le 26 juin 2014, nous avons dévoilé notre nouvelle stratégie *Un espace pour nous tous*, qui nous aidera à continuellement nous adapter et à demeurer pertinents dans un environnement instable. Il s'agit d'un cadre de référence qui permet à la Société de faire des choix stratégiques alors même que les conditions du marché et les habitudes des auditoires se transforment. Les trois secteurs prioritaires sont la pertinence, l'agilité organisationnelle et la viabilité financière.

CBC/Radio-Canada doit créer un modèle financier durable s'appuyant sur une structure de coûts gérable, une source de revenus adéquate et fiable, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible suffisant pour investir dans l'avenir. Notre plan financier soutient *Un espace pour nous tous* en poursuivant quatre objectifs :

- ✦ Réduire les coûts fixes de base afin d'équilibrer le budget pour l'avenir proche;
- ✦ Créer une réserve pour aider à gérer le risque financier ou pour investir dans des initiatives stratégiques;
- ✦ Réinvestir conformément aux priorités stratégiques;
- ✦ Diversifier les revenus et partager les risques au moyen de partenariats.

Nous avons terminé d'examiner en profondeur les économies proposées et avons soumis un plan financier quinquennal complet au Conseil d'administration, qui l'a approuvé en novembre 2014. La plupart des employés concernés par l'abolition, annoncée le 30 octobre, de 400 postes à temps plein dans le cadre de la première phase de la mise en œuvre du plan stratégique ont été avisés avant la fin du mois de novembre.

L'entente visant les droits de diffusion télévisuelle et numérique conclue par CBC avec la Ligue nationale de hockey (LNH) s'est terminée en juin 2014. Rogers Communications Inc. (Rogers) a obtenu les droits exclusifs de diffusion du hockey pour les 12 prochaines années, à compter de la saison de hockey 2014-2015. Le 25 novembre 2013, la Société a signé une entente avec Rogers qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada (HNIC)*. En vertu de cette entente, nous continuons de diffuser *HNIC* pendant les quatre prochaines années, mais nous ne payons plus les droits de diffusion et nous ne percevons plus les revenus publicitaires qui y sont associés. Nous fournissons également des ressources de production pour les matchs diffusés sur CBC et demeurons propriétaires de la marque *HNIC*.

Le gouvernement a confirmé qu'il réinstaurait le gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016. Les réductions annoncées récemment tiennent compte des répercussions de cette décision.

L'examen des politiques télévisuelles entrepris par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre de l'initiative *Parlons télé* peut mener à des changements réglementaires ayant des effets sur l'exploitation de nos réseaux de télévision ainsi que sur nos revenus de publicité et d'abonnement. Dans le mémoire que nous avons déposé auprès du CRTC à cette instance, et lors de notre intervention à l'audience publique du CRTC le 12 septembre 2014, nous nous sommes principalement intéressés à des solutions applicables à l'ensemble de l'industrie et nous avons mis en évidence les deux principaux points suivants :

- ✦ Nous appuyons le nouveau cadre favorable au consommateur que le CRTC et le gouvernement ont proposé pour la télévision, qui repose sur un modèle de services à la carte et un petit forfait de services de base obligatoire sur le câble. Notre appui est cependant conditionnel à la mise en place de mécanismes qui permettront de protéger les radiodiffuseurs indépendants (comme nous) des pratiques anticoncurrentielles des grands fournisseurs intégrés verticalement.
- ✦ Nous sommes favorables à l'idée d'assujettir les radiodiffuseurs généralistes au libre jeu du marché. Ils pourront ainsi négocier un tarif pour leurs services avec les fournisseurs de télévision par câble et par satellite comme le font les services spécialisés.

Nous avons par ailleurs soumis deux nouvelles propositions à l'examen du CRTC :

- ✦ Le Conseil pourrait mettre sur pied un nouveau fonds de nouvelles locales. Ce fonds, qui servirait à renouveler et à rendre plus novatrice l'offre de nouvelles télévisées locales dans les marchés locaux partout au pays, serait financé de la même façon que l'ancien Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) l'était jusqu'à récemment.
- ✦ Le CRTC pourrait exiger que les fournisseurs de services par contournement, comme Netflix, contribuent à la production de programmation canadienne de la même façon que les autres distributeurs comme Bell, Rogers, Vidéotron et Shaw.

Le 29 janvier 2015, le CRTC a publié une décision sur la télévision locale (politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-24) dans le cadre de l'instance *Parlons télé*. Le Conseil a conclu que les stations de télévision locales devaient continuer de transmettre en direct leurs signaux de télévision. Il n'a pas traité de questions de financement dans cette décision, mais a plutôt indiqué son intention de réexaminer la situation générale de la programmation télévisuelle locale dans l'exercice 2015-2016.

Le Conseil annoncera d'autres décisions rattachées à l'instance *Parlons télé* dans les semaines et les mois à venir.

Nous nous attendons à ce que notre portefeuille immobilier génère des revenus accrus, à mesure que nous louerons les locaux inutilisés dans certains de nos immeubles. Nous envisageons également de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux plus économiques. Par exemple, nous continuons de préparer des locaux pour de nouveaux locataires au Centre canadien de radiodiffusion de Toronto : environ 22 000 pieds carrés ont été loués au cours du trimestre, ce qui porte à 278 000 pieds carrés la superficie totale déjà louée. En novembre 2014, nous avons aussi quitté les deux immeubles dont nous sommes propriétaires à Halifax pour déménager dans un immeuble loué. Le processus de demande de propositions (DP) pour le réaménagement de notre établissement de Montréal se poursuit avec un consortium. Le deuxième consortium s'est retiré du projet en janvier 2015. Toutefois, la définition des besoins de CBC/Radio-Canada ainsi que les règles et les paramètres financiers pour la réalisation du projet demeurent les mêmes. Nous devrions recevoir la proposition en réponse à cette DP au printemps 2015. Comme nous l'avons annoncé dans le cadre d'*Un espace pour nous tous*, nous avons haussé notre cible de réduction de nos infrastructures immobilières afin de diminuer au moins de moitié notre empreinte actuelle, ce qui représente deux millions de pieds carrés d'ici 2020.

En septembre, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a rendu une décision favorable à la demande de CBC/Radio-Canada concernant la révision de la structure syndicale de ses employés travaillant au Québec et à Moncton. Cette structure, en place depuis 1995, comprend quatre unités de négociation. La Société estime que, pour réussir dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui et répondre adéquatement aux attentes des auditoires, un allègement de cette structure s'impose. À cette fin, elle a déposé en décembre une demande auprès du CCRI en vue de suspendre les négociations en cours et à venir avec les quatre unités de négociation jusqu'à ce que la nouvelle structure syndicale soit en place. Si le CCRI approuvait la suspension des négociations, les conventions collectives actuelles demeureraient en vigueur jusqu'à la conclusion d'une entente avec la ou les nouvelles unités de négociation.

CBC/Radio-Canada a obtenu les droits de diffusion au Canada pour les Jeux panaméricains et les Jeux parapanaméricains de 2015 qui se dérouleront dans le Grand Toronto respectivement en juillet et en août, pour les Jeux Olympiques de Pyeongchang 2018, en Corée du Sud, et pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, au Japon. De plus, la Société a annoncé en octobre qu'elle diffuserait ces Jeux en partenariat avec Bell Média et Rogers Communications.

Une analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation est incluse dans le [Rapport annuel 2013-2014](#).

4. Présentation de l'information financière

4.1 Normes comptables futures

Des informations relatives aux changements comptables qui prendront effet pendant l'exercice 2014-2015 et aux prises de position comptables publiées qui entreront en vigueur dans les années à venir sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4.2 Principales estimations comptables et jugements importants

Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés résumés intermédiaires, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés à la note 2 de nos états financiers annuels.

4.3 Transactions entre parties liées

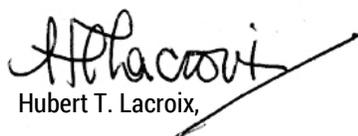
Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 16, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la norme IAS 34 : *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.



Hubert T. Lacroix,

Président-directeur général



Michael Mooney,

Vice-président et chef de la direction financière par intérim

Ottawa, Canada

25 février 2015

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés - NOTE 2E)
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	115 940	61 974
Créances clients et autres créances (NOTE 3)	165 073	277 020
Programmation (NOTE 4)	206 529	211 728
Stocks de marchandisage	258	257
Charges payées d'avance	34 001	21 134
Billets à recevoir	2 431	2 308
Investissement dans un contrat de location-financement	2 710	2 568
Instruments financiers dérivés	130	681
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (NOTE 5)	1 912	6 890
	528 984	584 560
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 5)	894 520	946 537
Immobilisations incorporelles (NOTE 6)	25 056	23 396
Actifs sous contrats de location-financement	27 705	34 083
Programmation (NOTE 4)	121 682	11 986
Billets à recevoir	44 136	45 961
Investissement dans un contrat de location-financement	48 087	50 138
Charges différées	13 059	10 032
Participation dans une entreprise associée (NOTE 7)	-	1 855
	1 174 245	1 123 988
TOTAL DE L'ACTIF	1 703 229	1 708 548
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 8)	67 928	106 297
Provisions (NOTE 9)	37 717	32 623
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	138 679	140 525
Passif de programmation (NOTE 4)	15 151	-
Dette obligataire	16 682	21 101
Obligations au titre de contrats de location-financement	12 242	11 743
Effets à payer	7 050	8 124
Revenus différés	27 899	9 423
Crédit parlementaire d'exploitation reporté (NOTE 12)	30 667	-
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
	355 890	331 711
Non courant		
Revenus différés	42 026	18 205
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	141 727	198 570
Passif de programmation (NOTE 4)	38 149	-
Dette obligataire	251 237	264 599
Obligations au titre de contrats de location-financement	24 398	33 676
Effets à payer	100 492	106 930
Financement des immobilisations différé (NOTE 12)	516 375	518 272
	1 114 404	1 140 252
Capitaux propres		
Résultats non distribués	232 403	236 117
Total des capitaux propres attribuables à la Société	232 403	236 117
Participations ne donnant pas le contrôle	532	468
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	232 935	236 585
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 703 229	1 708 548

Éventualités (NOTE 9) et engagements (NOTE 17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
REVENUS (NOTE 11)				
Publicité	77 737	122 947	269 911	301 709
Revenus d'abonnement	33 166	33 155	100 694	99 418
Autres revenus	29 257	31 616	95 225	93 854
Revenus financiers	2 811	2 179	7 862	6 635
	142 971	189 897	473 692	501 616
DÉPENSES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	388 904	432 037	1 178 123	1 230 406
Transmission, distribution et collecte	17 985	18 611	52 007	53 700
Administration nationale	2 380	2 838	7 452	8 097
Paievements aux stations privées	597	503	1 795	1 771
Charges financières	7 721	7 678	22 995	23 245
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 371)	(774)	(13 712)	(1 847)
	416 216	460 893	1 248 660	1 315 372
Perte d'exploitation avant financement public et éléments hors exploitation	(273 245)	(270 996)	(774 968)	(813 756)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 12)				
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	239 339	202 870	561 375	665 694
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	3 000	3 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	24 966	26 715	76 862	82 265
	265 305	230 585	641 237	750 959
Résultat avant éléments hors exploitation	(7 940)	(40 411)	(133 731)	(62 797)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION				
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	33 548	-
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 5 et 6)	1 988	(286)	7 455	(2 560)
	1 988	(286)	41 003	(2 560)
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Résultat net attribuable :				
À la Société	(6 035)	(40 782)	(92 967)	(65 520)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	83	85	239	163
	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	31 338	111 649	89 253	256 968
Total du résultat global de la période	25 386	70 952	(3 475)	191 611
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	25 303	70 867	(3 714)	191 448
Aux participations ne donnant pas le contrôle	83	85	239	163
	25 386	70 952	(3 475)	191 611

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2014		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2014	207 100	449	207 549
Variations de la période			
Résultat net de la période	(6 035)	83	(5 952)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	31 338	-	31 338
Total du résultat global pour la période	25 303	83	25 386
Solde au 31 décembre 2014	232 403	532	232 935

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2013	170 973	412	171 385
Variations de la période			
Résultat net de la période	(40 782)	85	(40 697)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	111 649	-	111 649
Total du résultat global pour la période	70 867	85	70 952
Solde au 31 décembre 2013	241 840	497	242 337

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2014	236 117	468	236 585
Variations de la période			
Résultat net de la période	(92 967)	239	(92 728)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	89 253	-	89 253
Total du résultat global pour la période	(3 714)	239	(3 475)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(175)	(175)
Solde au 31 décembre 2014	232 403	532	232 935

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2013	50 392	560	50 952
Variations de la période			
Résultat net de la période	(65 520)	163	(65 357)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	256 968	-	256 968
Total du résultat global pour la période	191 448	163	191 611
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(226)
Solde au 31 décembre 2013	241 840	497	242 337

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013 (Révisés - NOTE 2E)	2014	2013 (Révisés - NOTE 2E)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Ajustements :				
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 5 et 6)	(1 988)	286	(7 455)	2 560
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	(33 548)	-
Revenus financiers	(2 811)	(2 179)	(7 862)	(6 635)
Charges financières	7 721	7 678	22 995	23 245
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	125	113	551	288
Amortissement des immobilisations corporelles	27 108	28 635	82 963	86 149
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 617	1 629	4 834	4 987
Amortissement d'actifs sous contrats de location-financement	2 034	2 130	6 260	6 254
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 371)	(774)	(13 712)	(1 847)
Variation des charges différées	226	(2 440)	(3 027)	(5 814)
Variation de l'actif de programmation [non courant]	(18 723)	1 403	(108 524)	(6 100)
Variation du passif de programmation [courant et non courant]	(4 040)	-	52 662	-
Amortissement du financement des immobilisations différé (NOTE 12)	(24 966)	(26 715)	(76 862)	(82 265)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	30 667	20 829	30 667	54 853
Variation des revenus différés [non courant]	(7 523)	(148)	22 691	(185)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courant]	6 644	7 956	4 652	11 293
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courant]	8 538	12 553	32 409	44 159
Accroissement des billets à recevoir	(5)	(5)	(15)	(14)
Variations du fonds de roulement (NOTE 14)	11 463	(39 510)	93 325	(71 355)
	28 764	(29 256)	10 276	(5 784)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	(2 945)	(2 785)	(8 775)	(8 191)
Remboursement de la dette obligataire	(6 319)	(5 869)	(12 409)	(11 525)
Remboursement d'effets à payer	(3 140)	(2 998)	(6 209)	(5 928)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(175)	(226)
Intérêts payés	(13 417)	(14 181)	(27 903)	(29 458)
	(25 821)	(26 059)	(55 471)	(55 328)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations (NOTE 12)	29 000	23 999	74 965	75 152
Acquisitions d'immobilisations corporelles (NOTE 5)	(17 227)	(19 236)	(37 365)	(40 241)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (NOTE 6)	(2 012)	(2 149)	(6 872)	(7 511)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles (NOTE 5)	5 712	415	9 086	1 542
Produit de la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	33 548	-
Recouvrement des billets à recevoir	575	536	1 695	1 580
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	610	568	1 797	1 675
Dividendes reçus	1 371	1 875	15 567	5 223
Intérêts reçus	2 203	2 286	6 740	6 859
	20 232	8 294	99 161	44 279
Variation de la trésorerie	23 175	(47 021)	53 966	(16 833)
Trésorerie, début de la période	92 765	81 647	61 974	51 459
Trésorerie, fin de la période	115 940	34 626	115 940	34 626

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014 (non audités)

(En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada (la Société) offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société est une société d'État fédérale domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 25 février 2015.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

B. Base de préparation

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou révisés par l'auditeur externe de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme le permet IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé à cette date.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles qui ont été indiquées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des méthodes découlant de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées exposées à la note 2C et du changement de présentation comptable décrit à la note 2E.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date de ces états, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses présentés dans la période. Elle doit également fournir toutes les informations s'y rapportant.

La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. De même, les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

Depuis la publication des derniers états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 mars 2014, la Société a décelé une autre source principale d'incertitude relative aux estimations, à savoir :

- ✦ La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* au cours des quatre prochaines années.

C. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1^{er} avril 2014. Ces prises de position n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 décembre 2014 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014.

Modifications apportées à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*

IAS 36 a été modifiée en mai 2013 afin de prescrire la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés, particulièrement si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

IFRIC 21 *Droits ou taxes*

IFRIC 21, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, a été publiée en mai 2013. Cette interprétation donne des indications sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement. Elle touche à la fois les droits ou les taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les droits ou les taxes dont l'échéance et le montant sont certains.

2. Principales méthodes comptables (suite)

D. Changements futurs de méthodes comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées ainsi que les améliorations annuelles apportées en continu.

Après une évaluation complète, la Société a conclu qu'une fois appliquées, les modifications et les améliorations annuelles ci-après n'auront aucun effet sur ses états financiers consolidés. Toutefois, les conclusions arrêtées quant à l'effet attendu des changements futurs de méthodes comptables pourraient être revues d'ici l'adoption intégrale des normes.

Modifications apportées à IFRS 10 *États financiers consolidés* et à IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Les modifications apportées à IFRS 10 et à IAS 28 (2011) ont été publiées en septembre 2014. Elles visent à éliminer une incohérence entre les exigences des deux normes en ce qui a trait à la vente ou à l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016.

Modifications apportées à IAS 16 *Immobilisations corporelles* et à IAS 38 *Immobilisations incorporelles*

Les normes IAS 16 et IAS 38 ont été modifiées en mai 2014 pour préciser que l'utilisation d'un mode d'amortissement d'une immobilisation fondé sur les produits n'est pas appropriée et que, dans le cas d'une immobilisation incorporelle, cette présomption est réfutable. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Modifications apportées à IAS 19 *Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel*

La norme IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 pour permettre que les cotisations des membres du personnel qui sont liées uniquement aux services rendus par les membres dans la période pendant laquelle elles sont à verser soient comptabilisées comme une réduction du coût des avantages à court-terme du personnel. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycles 2010-2012 et 2011-2013

Les documents *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012* et *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013*, publiés en décembre 2013, comprennent un certain nombre de modifications apportées à diverses normes IFRS qui s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Modifications apportées à IFRS 11 *Partenariats*

La norme IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 pour fournir des indications sur la comptabilisation des intérêts acquis dans des entreprises communes dont l'activité constitue une entreprise. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014

Le document *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014* a été publié en septembre 2014. Ces améliorations comprennent un certain nombre de modifications à diverses normes IFRS qui s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Société continue d'évaluer l'incidence possible, sur ses états financiers consolidés, des normes suivantes :

IFRS 9 *Instruments financiers*

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche en plusieurs phases visant à remplacer la norme actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. En plus de ce modèle logique de classement et d'évaluation, la norme finale publiée en juillet 2014 comprend un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

La norme IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et remplace les normes IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*, de même qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits des activités ordinaires. Elle établit un cadre exhaustif pour déterminer le moment auquel ces produits doivent être comptabilisés et la méthode d'évaluation applicable. La norme pose comme principe fondamental qu'une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment où elle transfère des biens ou des services à un client, et selon un montant correspondant à la contrepartie que l'entité prévoit recevoir du client. Les biens ou les services sont transférés lorsque le client en obtient le contrôle. IFRS 15 impose également la communication de nombreuses informations qualitatives et quantitatives nouvelles pour aider les investisseurs à comprendre la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Lorsqu'elle adoptera IFRS 15, la Société l'appliquera intégralement pour la période courante, et rétrospectivement à tous les contrats qui ne sont pas encore achevés au début de cette période. En ce qui concerne les périodes antérieures, la Société pourra soit appliquer la norme dans son intégralité, soit adopter une approche modifiée permise par les directives transitoires. La Société examine actuellement ces options.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Modifications à IAS 1 *Initiative concernant les informations à fournir*

IAS 1 a été modifiée en décembre 2014 dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir amorcée par l'IASB dans sa révision du *Cadre conceptuel*. Les modifications sont circonscrites et visent à clarifier, plutôt qu'à changer en profondeur, les exigences actuelles d'IAS 1 qui, telles que rédigées, ont donné lieu à des interprétations trop prescriptives. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, une application anticipée étant permise.

E. Changement de présentation

Le 1^{er} juillet 2014, la Société a changé la présentation de ses actifs de programmation dans l'État de la situation financière. Ce changement avait pour but de regrouper la programmation dans un poste d'actif courant et un poste d'actif non courant pour se conformer davantage aux pratiques du secteur et pour offrir aux lecteurs un portrait plus transparent des actifs de programmation à chaque période de présentation de l'information financière. En conséquence, les postes « Charges payées d'avance » ou « Charges différées » ne comprendront dorénavant aucun montant au titre des émissions et des droits sur les émissions. Ce changement de présentation a eu les effets suivants sur les postes de l'État de la situation financière, mais aucun effet sur les résultats ou les capitaux propres de n'importe quelle période :

(en milliers de dollars canadiens)

	Référentiel antérieur	Variation	Au 31 mars 2014 Chiffres révisés
ACTIF			
Courant			
Programmation	135 389	76 339	211 728
Charges payées d'avance	97 473	(76 339)	21 134
Non courant			
Programmation	-	11 986	11 986
Charges différées	22 018	(11 986)	10 032

3. Créances clients et autres créances

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Créances clients	153 640	263 554
Provision pour créances douteuses	(3 627)	(3 719)
Autres	15 060	17 185
	165 073	277 020

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Les créances clients indiquées dans le tableau ci-dessus comprennent des créances (voir la note 3A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des créances clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciées.

Le volume considérable de ventes aux agences de publicité entraîne une certaine concentration du risque de crédit. En se basant sur son expérience passée, la Société considère que le risque de crédit posé par les créances clients des agences de publicité est limité. De plus, la Société atténue ce risque en évaluant la solvabilité des agences clientes au début de la relation d'affaires et de manière continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

3. Créances clients et autres créances (suite)

A. Ancienneté des créances clients en souffrance, mais non dépréciées

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
31 à 60 jours	33 151	129 016
61 à 90 jours	21 508	21 195
Plus de 90 jours	23 122	16 858
Total	77 781	167 069

B. Variation de la provision pour créances douteuses

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	(3 719)	(3 627)
Montants irrécouvrables sortis pendant la période	359	831
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	331	523
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(598)	(1 446)
Solde à la fin de la période	(3 627)	(3 719)

4. Programmation

A. Programmation par catégorie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Émissions complétées	66 848	70 149
Émissions en cours de production	78 224	42 668
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	61 457	98 911
	206 529	211 728
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	121 682	11 986
	328 211	223 714

4. Programmation (suite)

B. Variation de la programmation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Solde d'ouverture	223 714	257 724
Additions	834 011	1 102 079
Émissions diffusées	(729 514)	(1 136 089)
Solde à la fin de la période	328 211	223 714

La programmation comprend les émissions de télévision.

Les sorties au titre de la programmation incluses sous la ligne « Émissions diffusées » du tableau ci-dessus représentent, pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014, respectivement 0,9 million de dollars (0,5 million en 2013) et 2,9 millions de dollars (2,9 millions en 2013). Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

L'entente conclue par la Société avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada* est entrée en vigueur au deuxième trimestre. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. D'une durée de quatre ans, l'entente peut être prolongée d'un an, au gré de Rogers. Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour quatre ans a été établie et comptabilisée sous « Programmation » dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites ont été portés au passif dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société à compter du deuxième trimestre. La Société comptabilise ces montants en revenus et en dépenses sur les quatre ans de l'entente.

5. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Coût	2 101 946	2 153 623
Amortissement cumulé	(1 207 426)	(1 207 086)
	894 520	946 537

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Acquisitions	-	-	-	3 471	1 344	32 550	37 365
Transferts (Se référer à la note 6)	-	10 579	49	14 850	4 274	(29 511)	241
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(259)	(3 932)	-	(2 453)	-	-	(6 644)
Sorties et amortissements complets	(109)	(1 857)	-	(73 152)	(7 464)	(57)	(82 639)
Coût au 31 décembre 2014	174 341	552 054	52 923	1 151 742	140 734	30 152	2 101 946
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Amortissement pour la période	-	(26 427)	(2 311)	(45 355)	(8 870)	-	(82 963)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	3 930	-	2 453	-	-	6 383
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 267	-	67 826	7 147	-	76 240
Amortissement cumulé au 31 décembre 2014	-	(200 599)	(28 147)	(870 552)	(108 128)	-	(1 207 426)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	174 341	351 455	24 776	281 190	32 606	30 152	894 520

5. Immobilisations corporelles (suite)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	179 207	542 901	52 866	1 274 106	138 738	23 479	2 211 297
Acquisitions	-	-	-	14 472	5 130	58 055	77 657
Transferts (Se référer à la note 6)	-	9 141	1 147	35 102	7 111	(54 358)	(1 857)
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(4 480)	(2 353)	-	-	-	-	(6 833)
Sorties et amortissements complets	(18)	(2 425)	(1 139)	(114 654)	(8 399)	(6)	(126 641)
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	-	(146 971)	(23 910)	(940 444)	(102 262)	-	(1 213 587)
Amortissement pour l'exercice	-	(34 822)	(3 065)	(64 167)	(12 389)	-	(114 443)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	1 021	-	-	-	-	1 021
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 403	1 139	109 135	8 246	-	119 923
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	174 709	367 895	27 038	313 550	36 175	27 170	946 537

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 24,6 millions de dollars au 31 décembre 2014 (15,3 millions de dollars au 31 mars 2014).

B. Dépréciation et autres charges

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014 (zéro en 2013).

5. Immobilisations corporelles (suite)

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. La direction doit s'être engagée à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de constatation d'une vente dans un délai d'un an suivant la date de classement de l'actif. Un actif détenu en vue de la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Dans le cadre de son plan financier, la Société a élaboré une stratégie de rationalisation des biens immobiliers dont elle est propriétaire. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2014, elle a classé, à des fins comptables, plusieurs actifs immobiliers comme détenus en vue de la vente dont la valeur comptable totale atteignait 1,5 million de dollars (6,4 millions au 31 mars 2014). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

La Société a également classé 22 sites d'émetteurs (26 sites au 31 mars 2014) comme détenus en vue de la vente, puisqu'elle n'en a plus l'utilité depuis l'arrêt de la transmission analogique de signaux de télévision. Ces sites avaient une valeur comptable nette de 0,4 million de dollars au 31 décembre 2014 (0,5 million au 31 mars 2014) et devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

En octobre 2014, la Société a vendu une propriété située à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est élevé à 1,7 million de dollars et correspond à un gain.

Au deuxième trimestre de 2014, la Société a vendu deux propriétés situées à Windsor (Ontario) qu'elle avait classées auparavant comme détenues en vue de la vente. Le produit et le gain rattachés à la vente se sont chiffrés respectivement à 2,1 millions de dollars et à 0,6 million de dollars.

La Société a également comptabilisé au deuxième trimestre un gain de 9,3 millions de dollars, soit le produit de l'assurance reçu pour la perte d'un car de reportage endommagé au point d'être irréparable en mai 2014. Une perte de 2,4 millions de dollars a été comptabilisée pour ce car au premier trimestre de l'exercice.

En juin 2014, la Société a vendu une propriété située à Halifax (Nouvelle-Écosse) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 3,8 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 0,4 million de dollars, qui a été comptabilisé au premier trimestre.

Les gains comptabilisés ont été compensés en partie par des pertes occasionnées par la sortie ou le remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

6. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Coût	175 124	169 728
Amortissement cumulé	(150 068)	(146 332)
	25 056	23 396

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Acquisitions	-	73	6 799	6 872
Transfers (Se référer à la note 5)	767	964	(1 972)	(241)
Sorties et amortissements complets	(1 235)	-	-	(1 235)
Coût au 31 décembre 2014	140 425	24 924	9 775	175 124
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Amortissement pour la période	(1 405)	(3 429)	-	(4 834)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	1 098	-	-	1 098
Amortissement cumulé au 31 décembre 2014	(137 027)	(13 041)	-	(150 068)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	3 398	11 883	9 775	25 056

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	139 316	14 316	2 293	155 925
Acquisitions	-	117	12 419	12 536
Transferts (Se référer à la note 5)	2 167	9 454	(9 764)	1 857
Sorties et amortissements complets	(590)	-	-	(590)
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	(134 328)	(4 034)	-	(138 362)
Amortissement pour l'exercice	(2 982)	(5 578)	-	(8 560)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	590	-	-	590
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	4 173	14 275	4 948	23 396

7. Participation dans une entreprise associée

A. Description de la participation

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), ce qui lui conférait 10,20 % des titres de capitaux propres et une participation avec droit de vote de 9,68 % dans SiriusXM. Elle avait reçu ces actions par suite de la conversion, le 21 mars 2014, de ses actions avec droit de vote de catégorie B. Cette opération n'a pas modifié sa part des titres de capitaux propres de SiriusXM.

La Société dispose d'un siège au conseil d'administration de SiriusXM en raison des titres de capitaux propres (10,20 %) qu'elle détient dans cette entreprise. Elle a le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et d'exploitation de SiriusXM du fait de sa représentation à son conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec elle. Par conséquent, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur SiriusXM et comptabilise son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 28 juillet 2014, la Société a vendu 4 800 000 actions de catégorie A de SiriusXM pour un produit net de 33,5 millions de dollars.

La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014, SiriusXM a versé à la Société respectivement 1,4 million de dollars (1,9 million en 2013) et 15,6 millions de dollars (5,2 millions en 2013) en dividendes trimestriels et spéciaux.

B. Considérations comptables

La date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 30 novembre 2014, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui peuvent être rendues publiques. IAS 28 prescrit également un ajustement au résultat pour toute transaction importante qui survient pendant la période en question. Aucun ajustement de ce type n'a été nécessaire pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014 (aucun en 2013).

La juste valeur de la participation de la Société dans SiriusXM au 31 décembre 2014 était de 79,1 millions de dollars (154,5 millions au 31 mars 2014). Étant donné qu'elle est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de SiriusXM (TSX: XSR) au 31 décembre 2014, on considère qu'il s'agit d'une évaluation de niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les informations financières résumées concernant les placements de la Société sont les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)

	Participation au :		Valeur comptable au :	
	31 décembre 2014	31 mars 2014	31 décembre 2014	31 mars 2014
SiriusXM - actions de cat. A	10 %	14 %	-	1 855

7. Participation dans une entreprise associée (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la valeur comptable de l'investissement de la Société dans SiriusXM, telle qu'elle est comptabilisée dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	1 855	3 473
Quote-part des profits de l'entreprise associée	13 712	4 440
Dividendes reçus	(15 567)	(7 098)
Gain sur dilution	-	1 040
Solde à la fin de la période	-	1 855

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

8. Crédoeurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Fournisseurs	20 467	38 806
Charges à payer	45 836	64 318
Autres	1 625	3 173
	67 928	106 297

9. Provisions

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Réclamations et poursuites	Environnemental	<u>Coût de restructuration</u>		Total
			Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2014	31 130	588	-	905	32 623
Provisions supplémentaires comptabilisées	8 189	-	13 206	-	21 395
Provisions utilisées	(962)	(226)	(3 098)	(339)	(4 625)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(6 146)	-	(5 530)	-	(11 676)
Solde à la fin de la période	32 211	362	4 578	566	37 717

9. Provisions (suite)

A. Coûts de restructuration

Le 30 octobre 2014, la Société a annoncé des initiatives de restructuration visant l'élimination de l'équivalent d'environ 400 postes à temps plein. Ces initiatives s'inscrivent dans le plan stratégique de la Société rendu public en juin 2014, *Un espace pour nous tous*, dont la mise en œuvre exige des réductions d'effectifs jusqu'à hauteur de 1 500 employés d'ici 2020.

La plupart des employés touchés par cette initiative visant à réduire 400 postes ont reçu un avis de cessation d'emploi avant la fin de novembre et les autres, au début de 2015. Les coûts de restructuration liés aux réductions des effectifs comprennent les indemnités de cessation d'emploi, le maintien d'avantages sociaux et les services de remplacement externe.

Des coûts de restructuration ont aussi été engagés au premier trimestre de l'exercice à la suite de l'annonce, en avril, que la Société était aux prises avec un déficit budgétaire et d'autres pressions financières s'élevant à 130 millions de dollars. Le plan de restructuration de la Société prévoit l'élimination de 657 postes sur deux ans. Ces postes ne font pas partie des réductions planifiées de 1 500 postes dont il est question plus haut.

Pendant le trimestre considéré, la Société a comptabilisé des provisions pour restructuration supplémentaires de 3,2 millions de dollars qui avaient trait à des réductions d'effectifs auxquelles la Société s'était manifestement engagée et dont les coûts pouvaient être estimés. Tous les paiements liés à ces provisions devraient être faits dans les douze prochains mois.

La provision pour mise hors service est notamment rattachée à la cessation de la transmission de signaux de télévision analogique et de la transmission sur ondes courtes. Les travaux à l'origine de la provision de 0,6 million de dollars (0,9 million au 31 mars 2014) devraient être achevés au cours du prochain exercice.

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Pendant le trimestre, la Société s'est vue signifier une déclaration à l'appui d'une poursuite de 55 millions de dollars par un ex-employé de CBC pour bris allégué du lien de confiance, mauvaise foi et diffamation dans sa décision de mettre fin à son emploi. Un grief a par ailleurs été déposé par le syndicat de l'employé. Cette déclaration a été retirée par la suite et la Société n'a fait aucun paiement.

Au 31 décembre 2014, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 32,2 millions de dollars (31,1 millions au 31 mars 2014) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

9. Provisions (suite)

C. Passif environnemental

Au 31 décembre 2014, la Société avait constitué une provision d'une valeur de 0,4 million de dollars pour un problème environnemental (0,6 million au 31 mars 2014). Des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui oblige la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination qu'il reste à faire sont estimés à 0,4 million de dollars. Les travaux ont été achevés en grande partie durant l'automne de 2014, mais il faudra peut-être six ans pour terminer le tout.

D. Éventualités

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Courant		Non courant	
	31 décembre 2014	31 mars 2014	31 décembre 2014	31 mars 2014
Passif net au titre des prestations définies	-	-	4 308	61 961
Avantages futurs du personnel	-	-	137 308	136 481
Indemnités de vacances	56 984	59 282	-	-
Réduction des effectifs	25 353	8 125	-	-
Passifs liés aux salaires	56 342	73 118	111	128
	138 679	140 525	141 727	198 570

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long-terme peut être parfois important et fluctuant.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 décembre 2014	31 mars 2014
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,00 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,75 %	4,25 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,75 %	4,00 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,65 %	1,65 %

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2014	2013
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	6,19 %	5,53 %
1 ^{er} juillet au 31 décembre	6,25 %	6,19 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	8,14 %	7,27 %
1 ^{er} juillet au 31 décembre	8,22 %	8,14 %

¹ En 2014, ce maximum est de 52 500 \$ (51 100 \$ en 2013).

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long-terme :

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Prestations versées directement à des bénéficiaires	2 967	3 606	8 901	10 818
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	17 741	17 606	46 576	46 036
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	20 708	21 212	55 477	56 854

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014			31 mars 2014		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	6 159 381	-	-	5 587 972	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 068 649	95 040	137 308	5 562 330	87 603	136 481
Actif net (passif) lié à l'obligation au titre des prestations définies	90 732	(95 040)	(137 308)	25 642	(87 603)	(136 481)

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	31 décembre 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	5 649 933	136 481	5 586 813	150 126
Coût des services rendus	74 130	3 564	109 923	5 825
Coût financier	177 963	3 441	221 228	5 289
Cotisations des employés	35 360	-	47 833	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	215 950	(6 659)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	431 926	2 723	(239 362)	(3 680)
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	1 320	-	(21 093)	-
Prestations versées	(206 943)	(8 901)	(271 359)	(14 420)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	6 163 689	137 308	5 649 933	136 481

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	31 décembre 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	5 587 972	-	5 393 484	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(4 005)	-	(5 300)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	175 347	-	212 490	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	525 074	-	149 519	-
Cotisations des employés	35 360	-	47 833	-
Cotisations de la Société	46 576	8 901	61 305	14 420
Prestations versées	(206 943)	(8 901)	(271 359)	(14 420)
Juste valeur des actifs du régime, fin de la période	6 159 381	-	5 587 972	-

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Coût des services rendus	25 898	28 937	77 694	86 811
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	1 335	1 325	4 005	3 975
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	60 468	56 631	181 404	169 892
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(58 449)	(53 122)	(175 347)	(159 366)
Réévaluations comptabilisées en résultat net	-	-	148	(282)
Charge comptabilisée en résultat net	29 252	33 771	87 904	101 030
Plus:				
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(31 338)	(111 649)	(89 253)	(256 968)
Total comptabilisé en résultat global	(2 086)	(77 878)	(1 349)	(155 938)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 269,2 millions de dollars au 31 décembre 2014 (179,9 millions au 31 mars 2014).

La dépense totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat global de la Société :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	28 083	32 282	84 388	96 989
Transmission, distribution et collecte	877	1 117	2 637	3 031
Administration nationale	292	372	879	1 010
Total	29 252	33 771	87 904	101 030

11. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Publicité	77 737	122 947	269 911	301 709
Revenus d'abonnement	33 166	33 155	100 694	99 418
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	13 485	14 798	36 548	36 559
Production	4 530	4 836	17 200	13 307
Programmation numérique	3 914	3 087	16 616	8 298
Droits de retransmission	1 409	1 428	4 622	3 368
Commandites d'émission	2 191	1 398	4 580	4 372
Autres services	1 031	1 389	1 736	2 486
Total des revenus liés à la prestation des services	137 463	183 038	451 907	469 517
Total des revenus financiers	2 811	2 179	7 862	6 635
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	15	3 811	8 963	22 242
Revenus de contrats-échanges autres que publicitaires	2 651	747	4 511	2 868
Gain sur taux de change	152	231	986	628
Perte nette provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(121)	(109)	(537)	(274)
Total des revenus	142 971	189 897	473 692	501 616

12. Financement public

Le crédit parlementaire approuvé et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Financement des activités d'exploitation	270 006	223 699	592 042	720 547
Financement des immobilisations	29 000	23 999	74 965	75 152
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000	3 000	3 000
	300 006	248 698	670 007	798 699

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours du trimestre est comptabilisé comme ci-après dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le crédit d'exploitation est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les dépenses et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des dépenses et des revenus autogénérés.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Financement des activités d'exploitation reçu au cours de la période	592 042	975 618
Moins : Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat au cours de la période	(561 375)	(975 618)
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	30 667	-

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	518 272	525 696
Financement public au titre des immobilisations	74 965	103 856
Amortissement du financement des immobilisations différé	(76 862)	(111 280)
Solde à la fin de la période	516 375	518 272

13. Saisonnalité

Environ 60 % du financement annuel de la Société, à l'exclusion du crédit parlementaire, provient de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement les moins élevés en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. Les revenus publicitaires tendent également à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général ainsi qu'en fonction de la grille de programmation. Les revenus d'abonnement sont plus stables d'un trimestre à l'autre et représentent environ 20 % des revenus totaux de la Société.

Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

14. Variations du fonds de roulement

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Variations du fonds de roulement sont composées de :				
Créances clients et autres créances	5 786	(50 495)	122 303	(12 989)
Programmation	20 040	1 530	5 199	(33 548)
Stocks de marchandisage	(16)	(56)	(1)	448
Charges payées d'avance	(9 573)	3 209	(12 867)	4 603
Créditeurs et charges à payer	(16 757)	5 616	(38 381)	(17 678)
Provisions	(905)	2 592	5 094	1 875
Revenus différés	5 005	2 245	18 476	4 620
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	7 883	(4 151)	(6 498)	(18 686)
	11 463	(39 510)	93 325	(71 355)

15. Évaluations de la juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des créances clients et autres créances, de la tranche courante des billets à recevoir, de la tranche courante de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créanciers et des charges à payer, de la tranche courante de la dette obligataire, de la tranche courante de l'obligation au titre de contrats de location-financement, de la tranche courante des effets à payer et du passif d'encaissement anticipé avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014		31 mars 2014		Méthode	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente :						
Actifs financiers dérivés						
Contrats à terme	-	-	446	446	Niveau 2	(a)
Options sur actions	130	130	235	235	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	44 136	51 580	45 961	52 416	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	48 087	56 962	50 138	57 745	Niveau 2	(c)
Dette obligataire (non courant)	251 237	334 320	264 599	346 602	Niveau 2	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	24 398	25 499	33 676	35 597	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	100 492	112 804	106 930	116 740	Niveau 2	(d)

La « méthode » renvoie à la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous. Chaque niveau de données d'entrée correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- ✦ Niveau 1 – Cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- ✦ Niveau 2 – Données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement
- ✦ Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014.

(a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.

(b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

15. Évaluations de la juste valeur (suite)

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

16. Parties liées

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

(en milliers de dollars canadiens)

	Prestation de services			
	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Entreprise associée	405	765	1 827	2 059
Autres entités liées ¹	30	30	90	90
	435	795	1 917	2 149

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

	Cotisations de retraite			
	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Régime de retraite de la Société	17 600	17 606	46 435	46 036

La Société n'a comptabilisé aucun montant pour des services reçus de parties liées pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014 (zéro en 2013).

16. Parties liées (suite)

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissent comme suit à la fin de la période et étaient incluses dans les Créances clients et autres créances dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière :

(en milliers de dollars canadiens)

	Sommes dues par les parties liées	
	31 décembre 2014	31 mars 2014
Entreprise associée	178	379
Autres entités liées	-	8
	178	387

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 décembre 2014 (aucune au 31 mars 2014).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune dépense n'a été comptabilisée dans l'exercice en cours ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice en cours ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 7.

C. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, CBC/Radio-Canada s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,3 million de dollars (0,2 million en 2013) et à 0,3 million de dollars (0,9 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,8 million de dollars (1,1 million en 2013) et à 1,0 million de dollars (1,9 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014 (aucune en 2013).

17. Engagements

La Société conclut des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement, donnant également lieu à des engagements. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, entraîneront des déboursements futurs d'environ 14,7 millions de dollars (26,6 millions en 2013). Au 31 décembre 2014, la Société avait, au total, des engagements de 625,4 millions de dollars (611,8 millions au 31 mars 2014) devant être payés au cours des 45 prochaines années.